

Fiducie canadienne de bourses d'études – Régime Avantage CST

États financiers audités et
rapport de la direction sur le rendement du fonds

Aux 31 octobre 2021 et 2020

Table des matières

Rapport de la direction sur le rendement du fonds	1
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	6
Rapport de l'auditeur indépendant	6
États de la situation financière	8
États du résultat global	9
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	9
Tableaux des flux de trésorerie	10
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	11
Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé	19
Tableau complémentaire III – Paiements d'aide aux études	20
Notes annexes	21
Droits au remboursement de frais de souscription	
– Conventions achetées avant le 2 octobre 2007 (Annexe I du Tableau complémentaire I)	30
– Conventions achetées le 2 octobre 2007 ou après cette date (Annexe II du Tableau complémentaire I)	32
– Conventions transférées vers le Régime d'épargne familial et le Régime d'épargne individuel (Annexe III du Tableau complémentaire I)	34

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines parties du rapport de la direction sur le rendement du fonds, y compris, mais sans s'y limiter, les sections intitulées « Résultats d'exploitation » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Régime, notamment sa stratégie, ses risques, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives et relatives à des événements futurs ou à des conjonctures ou qui comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables ou des versions négatives correspondantes.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Régime constitue un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Régime et les facteurs économiques. Par conséquent, les hypothèses à l'égard des conditions économiques futures et d'autres facteurs pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Régime. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les conjonctures boursières en Amérique du Nord et sur la scène internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à les examiner attentivement ainsi que tout autre facteur avant de prendre une décision de placement et nous vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Introduction

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Régime Avantage CST de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »). Les états financiers annuels peuvent être obtenus gratuitement, sur demande, en consultant notre site Web à l'adresse www.cst.org ou le site Web de SEDAR à www.sedar.com, en appelant notre service à la clientèle au 1-877-333-7377 ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600, Toronto (Ontario) M2J 5B8.

La Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études, à titre de promoteur du Régime, et Consultants C.S.T. inc., à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, considèrent que la gouvernance et la conformité contribuent de manière importante au rendement global de la société et aux rendements à long terme sur les placements; nous passons en revue et appuyons donc les directives sur le vote par procuration établies par nos gestionnaires de placement. La politique en matière de vote par procuration de chaque gestionnaire de placement peut être obtenue, sur demande, auprès de notre service à la clientèle ou en écrivant à l'adresse cstplan@cst.org.

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds présente l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille quant aux facteurs et faits nouveaux importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Régime au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021.

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement du Régime consiste à protéger le capital des souscripteurs (les « cotisations » nettes ou le « capital ») tout en offrant un rendement positif raisonnable sur les placements à long terme et en tenant compte d'un seuil de risque prudent.

Le Régime effectue ses investissements selon une composition stratégique en vertu de laquelle les actifs de capital sont investis dans une combinaison de titres à revenu fixe gouvernementaux et d'obligations de sociétés canadiennes notés BBB ou mieux. Les actifs de revenu (soit les fonds provenant des cotisations ou des subventions gouvernementales, comme les intérêts et les gains en capital) sont investis dans des fonds négociés en bourse (« FNB ») américains, canadiens ou internationaux des secteurs de l'immobilier et des infrastructures.

Les titres à revenu fixe du gouvernement du Canada du Régime sont gérés passivement par Gestion de Placements TD inc. (« GPTD ») et Gestion d'actifs CIBC Inc., conformément à des cibles de durée préétablies. Les obligations de sociétés sont gérées activement par Gestion de Placements TD inc. et par Fiera Capital Corporation. Les portefeuilles de titres à revenu fixe gérés activement misent sur des stratégies d'accroissement durable de la valeur et peuvent s'appuyer sur la répartition sectorielle, l'examen du crédit et la gestion de la durée, selon l'expertise et le mandat des gestionnaires.

BMO Gestion d'actifs inc. et BlackRock Asset Management Canada Limited gèrent les actions du Régime. Ces actifs sont répartis entre des FNB canadiens ou américains qui reproduisent le

rendement de divers indices boursiers, y compris l'indice S&P/TSX composé plafonné, l'indice S&P US Total Market, l'indice de rendement global S&P 500, l'indice MSCI EAFE IMI et l'indice MSCI Emerging Markets. Les FNB mondiaux des secteurs de l'immobilier et des infrastructures sont gérés par BlackRock et visent à reproduire le rendement de leur indice de référence respectif.

Une partie des actifs du Régime est gérée par Gestion d'actifs C.S.T. Inc. dans une combinaison des catégories d'actifs susmentionnées visant à maintenir la composition des actifs du Régime et à respecter les exigences de liquidité de façon générale.

Risque

Les risques associés aux placements dans le Régime demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le prospectus. Au cours de l'exercice, le Régime n'a fait l'objet d'aucun changement significatif ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Régime.

Résultats d'exploitation

Rendement du régime

Au cours de l'exercice, le taux de rendement du Régime, déduction faite des frais, s'est établi à 5,9 %, par rapport à 7,8 % pour l'indice de référence de la politique de placement (l'« indice de référence »). En contraste, l'indice obligatoire universel FTSE Canada et l'indice S&P/TSX composé plafonné, des indices généraux, ont généré des rendements de -3,6 % et de 38,8 %, respectivement, durant la même période. Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges de 0,7 % tandis que les

rendements de l'indice de référence et des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions.

Le taux de rendement du Régime, compte non tenu des frais et des charges, était inférieur à celui de l'indice de référence au cours de l'exercice. Malgré les rendements absolus solides et la diversification accrue qu'elle procure, la pondération en actions américaines et internationales du Régime a offert un rendement inférieur à celui de la composante actions canadiennes de l'indice de référence de la politique de placement.

Retour sur l'économie

Les économies canadienne et mondiale ont fortement rebondi après les replis importants enregistrés au début de la pandémie de COVID-19. L'activité économique s'est améliorée pendant le second semestre de 2021, et les banques centrales de plusieurs économies développées ont annoncé leur intention de réduire les mesures de relance monétaires mises en place au cours de l'exercice précédent. Les pressions inflationnistes se sont accrues pendant le second semestre de l'exercice en raison des perturbations des chaînes d'approvisionnement, de la demande mondiale accrue et de la hausse des prix de l'énergie. En dépit de l'amélioration des niveaux d'emploi et de la hausse de la demande des consommateurs, la volatilité des marchés demeure élevée.

L'économie canadienne a enregistré une croissance pendant trois trimestres consécutifs avant de se contracter au deuxième trimestre de 2021. La Banque du Canada a maintenu le taux de financement à un jour à 0,25 %, et elle a annoncé en octobre qu'elle prévoit mettre fin aux politiques accommodantes des dernières années. Le taux de chômage a diminué pour le quatrième mois consécutif en septembre, s'établissant à 6,9 %, soit le taux le plus faible depuis le début de la pandémie. Le dollar canadien s'est apprécié par rapport au dollar américain, dans le contexte de l'accroissement de la demande d'exportation. Les taux d'inflation ont augmenté tout au long de l'année, l'indice des prix à la consommation au Canada ayant atteint 4,1 % en septembre, lequel devrait, selon la Banque du Canada, demeurer élevé tout au long de 2022.

L'accélération de la reprise économique et la hausse de l'inflation ont contribué à l'augmentation considérable des rendements, ce qui a entraîné des rendements négatifs pour les titres à revenu fixe canadiens. Dans ce contexte, l'indice obligataire

universel FTSE Canada a diminué de 3,6 %, tandis que l'indice obligataire FTSE Canada à long terme, dont l'échéance des titres est plus longue, a chuté de 6,8 % pendant la même période. Les obligations de sociétés canadiennes s'en sont mieux tirées, les écarts par rapport aux obligations gouvernementales ayant diminué, ce qui s'est traduit par un rendement de -0,9 %. L'annonce par la Banque du Canada de la réduction des mesures d'assouplissement quantitatif a entraîné un bond des rendements à court terme; l'indice obligataire FTSE Canada à court terme a ainsi diminué de 1,0 % pour l'exercice.

Le rendement des actions a été extrêmement résilient, affichant des gains à deux chiffres dans de nombreuses régions du monde. Les actions des secteurs de l'énergie et des services financiers ont connu les meilleurs rendements. Le marché des actions canadiennes (représenté par l'indice composé plafonné S&P/TSX) s'est retrouvé en tête de la plupart des principaux marchés, avec un rendement de 38,3 %. Les actions de sociétés américaines à forte capitalisation (représentées par le S&P 500) ont affiché un gain annuel de 32,3 % (en dollars canadiens). Les marchés boursiers internationaux de pays développés ont également enregistré des gains, comme en témoigne la hausse de 25,0 % de l'indice MSCI EAFE IMI. Même s'il s'est maintenu en territoire négatif au second semestre de l'exercice, l'indice MSCI Emerging Markets IMI a augmenté de 11,3 % en 2021.

Changements dans la gestion du portefeuille

Le 16 mars 2021, le Régime a confié à Gestion d'actifs C.S.T. Inc., comme gestionnaire de portefeuille pour une partie des actifs du Régime, le mandat de maintenir la composition des actifs du Régime et de respecter les exigences de liquidité de façon générale.

Le 29 juin 2021, le mandat de gestion active des actions canadiennes qui avait été confié à Fiera Capital Corporation a été résilié, et les actifs ont été transférés à BlackRock Asset Management Canada Limited.

Événements récents et autres renseignements

Nous sommes d'avis que notre stratégie de placement et notre philosophie de gestion prudente continueront à fournir de la valeur à long terme à notre Régime. Comme toujours, notre but est de protéger le capital et d'offrir un rendement raisonnable, conforme aux lignes directrices de notre politique en matière de placements et à notre tolérance aux risques, à nos souscripteurs et à nos bénéficiaires.

Faits saillants financiers et d'exploitation (avec chiffres correspondants)

Le tableau qui suit présente les principales informations financières du Régime et a pour objet de vous aider à comprendre le rendement financier du Régime pour les cinq derniers exercices. L'information présentée est tirée des états financiers annuels audités du Régime.

(en milliers de dollars)	2021	2020	2019	2018	2017
États de la situation financière					
Actif total	5 018 621 \$	4 808 277 \$	4 638 128 \$	4 163 679 \$	3 992 371 \$
Actif net	5 004 398	4 758 047	4 623 160	4 124 698	3 971 985
Variation de l'actif net (%)	5,2%	2,9%	12,1%	3,8%	9,9%
États du résultat global					
Revenu net de placement	315 322 \$	186 140 \$	497 538 \$	37 299 \$	186 214 \$
États des variations de l'actif net					
Paiements d'aide aux études	(71 698)\$	(51 144)\$	(35 840)\$	(25 291)\$	(19 397)\$
Subventions gouvernementales reçues, déduction faite des remboursements	80 619	80 949	86 243	87 355	86 320
Paiements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(64 461)	(51 696)	(43 420)	(29 972)	(17 328)
Autres					
Nombre total de parts	3 277 113	3 200 622	3 143 996	3 065 038	2 974 945
Variation du nombre total de parts (%)	2,4%	1,8%	2,6%	3,0%	3,5%

Frais de gestion

Frais d'administration

Des frais d'administration de 27,7 millions de dollars (2020 – 26,1 millions de dollars), qui comprennent les frais d'administration et de traitement ainsi que les charges liées à l'information financière du Régime, ont été versés à la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »), le promoteur et administrateur du Régime, conformément aux conventions de régime d'épargne-études des souscripteurs. L'administration du Régime englobe les services de traitement et ceux des centres d'appels liés aux nouvelles conventions, les subventions gouvernementales, les modifications, les résiliations et les échéances du Régime, ainsi que les paiements d'aide aux études (« PAE »). Les frais d'administration annuels sont établis à 0,5 % du montant total des cotisations nettes, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur ces montants, sous réserve des impôts applicables, et ils sont payés chaque mois.

La Fondation a délégué certaines fonctions d'administration et de placement à sa filiale entièrement détenue, Consultants C.S.T. inc., qui est un cabinet de courtage en régimes de bourses d'études inscrit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement du Régime en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, conformément à la législation sur les valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada où il vend des régimes de bourses d'études. Consultants C.S.T. inc. est le distributeur exclusif des régimes de la Fiducie canadienne de bourses d'études.

En contrepartie de ses services d'administration, Consultants C.S.T. inc. reçoit de la Fondation un montant égal aux frais d'administration engagés, plus un pourcentage de ces frais. L'entente de prestation de services d'administration est renouvelable annuellement.

Frais de gestion de portefeuille

Les frais de gestion de placements annuels liés au Régime se sont établis à 0,08 %, compte tenu des impôts (2020 – 0,08 %), de la valeur de marché moyenne des actifs selon les conventions de gestion de placements conclues avec les gestionnaires de portefeuille. En retour, les gestionnaires de portefeuille offrent des services-conseils en matière de placement et des services de gestion de compte discrétionnaires en ce qui a trait à l'achat, à la vente et à la négociation de titres.

Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde

Le Régime verse des frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde à Fiducie RBC Services aux Investisseurs pour régler toutes les opérations de placement, pour payer les frais engagés et pour verser les PAE et d'autres sommes conformément aux modalités de la convention du Régime. En 2021, les frais ainsi imputés au Régime se sont élevés à 1,1 million de dollars (2020 – 1,1 million de dollars), et représentent 0,02 %, compte tenu des impôts (2020 – 0,02 %), de la valeur de marché moyenne des actifs.

Aperçu du portefeuille du Régime

À compter de l'exercice considéré, le total de l'actif du portefeuille du Régime se compose du capital, des subventions gouvernementales et du revenu liés à toutes les conventions de régime d'épargne-études n'ayant pas encore atteint leur date d'échéance, ainsi que des actifs à partir desquels les bénéficiaires admissibles reçoivent des PAE. Au cours des exercices précédents, le total de l'actif du portefeuille du Régime ne comprenait pas l'actif se rapportant aux subventions gouvernementales.

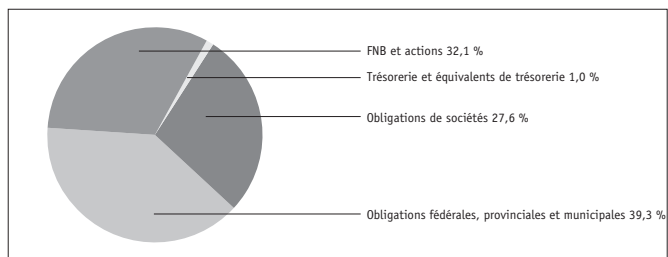
Les actifs liés au remboursement des frais de souscription et le revenu de placement connexe servent à payer les droits au

remboursement des frais de souscription aux bénéficiaires admissibles. Ces actifs sont investis collectivement avec des fonds liés au remboursement des frais de souscription d'autres régimes administrés par la Fondation. Les paiements versés aux bénéficiaires à partir d'actifs liés au remboursement des frais de souscription sont traités à titre de paiements distincts.

Le total de l'actif du portefeuille du Régime, tel qu'il est présenté et défini dans le présent rapport, reflète le capital, les subventions gouvernementales et le revenu. Le total de l'actif du portefeuille du Régime ne reflète pas l'actif regroupé au sein du remboursement des frais de souscription attribuable à ce Régime.

Le graphique suivant illustre le total de l'actif du portefeuille du Régime par catégorie de placement.

Composition de l'actif au 31 octobre 2021



Le tableau ci-après présente en détail les 25 principales positions acheteur comprises dans le total de l'actif du portefeuille du Régime. Le Régime n'a pas le droit de détenir des positions vendeur sur des titres.

Émetteur			Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif du portefeuille du Régime
iShares Core S&P U.S. ETF			355 957	7,5 %
FINB BMO S&P 500			306 686	6,4 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF			192 137	4,0 %
iShares Core S&P 500 Index ETF			147 092	3,1 %
FINB BMO MSCI EAFE			119 344	2,5 %
Province de l'Ontario	2,60 %	2 juin 2027	112 830	2,4 %
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné			89 301	1,9 %
Province de l'Ontario	2,05 %	2 juin 2030	88 120	1,8 %
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF			85 692	1,8 %
Province de Québec	1,90 %	1 ^{er} sept. 2030	78 603	1,6 %
iShares Global Real Estate Index ETF			78 202	1,6 %
iShares Global Infrastructure Index ETF			77 388	1,6 %
Province de l'Ontario	2,70 %	2 juin 2029	74 122	1,6 %
Province de l'Ontario	2,90 %	2 juin 2028	73 576	1,5 %
Province de l'Ontario	2,15 %	2 juin 2031	62 670	1,3 %
FINB BMO MSCI marchés émergents			60 776	1,3 %
Province de l'Alberta	2,05 %	1 ^{er} juin 2030	59 482	1,2 %
Province de l'Ontario	1,35 %	2 déc. 2030	50 279	1,1 %
Province de Québec	2,75 %	1 ^{er} sept. 2028	48 599	1,0 %
Province de Québec	2,75 %	1 ^{er} sept. 2027	48 351	1,0 %
Province de l'Ontario	6,50 %	8 mars 2029	45 073	0,9 %
Province de Québec	2,30 %	1 ^{er} sept. 2029	44 644	0,9 %
Province de l'Alberta	2,55 %	1 ^{er} juin 2027	41 325	0,9 %
Gouvernement du Canada	1,25 %	1 ^{er} juin 2030	35 804	0,8 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35 %	15 mars 2028	33 573	0,7 %

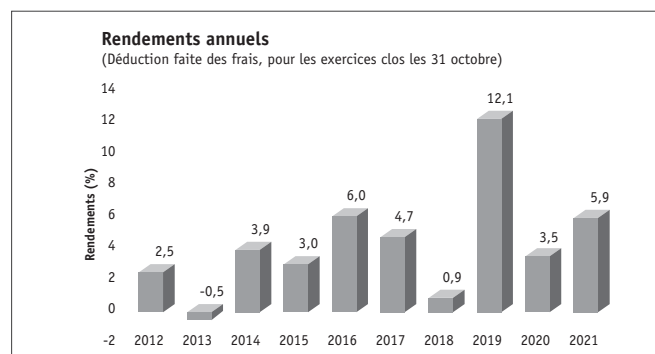
25 principales positions acheteur en pourcentage du total de l'actif du portefeuille du Régime **50,4 %**

Rendement passé

Les rendements présentés dans le tableau ci-après et dans le tableau des rendements composés annuels sont fondés uniquement sur le rendement de placement réalisé sur le total de l'actif du portefeuille du Régime et ils ne reflètent pas le rendement de placement de l'actif provenant des droits au remboursement des frais de vente. Le rendement sur les placements a été calculé selon les valeurs du marché et les flux de trésorerie pondérés selon le temps applicables aux périodes. Les charges totales engagées par le Régime, dont les frais d'administration, les frais de gestion du portefeuille, les frais au titre de la rémunération de fiduciaire et des droits de garde et les honoraires du comité d'examen indépendant, ont été déduites, et seuls les rendements nets sont présentés pour chaque période. Les rendements passés du Régime ne sont pas nécessairement indicatifs des rendements futurs.

Rendements annuels

Le graphique à bandes ci-après indique le rendement annuel du total de l'actif du portefeuille du Régime pour chacun des dix derniers exercices. Le graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.



Rendements composés annuels

Dans la foulée de la mise à jour de la stratégie de placement à l'exercice 2019, l'indice de référence du Régime a été modifié en date du 1^{er} octobre 2019, pour correspondre à 70 % de l'indice obligataire universel FTSE Canada majoré de 30 % de l'indice S&P/TSX composé plafonné. L'indice obligataire universel FTSE Canada est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de première qualité du Canada et comprend des obligations gouvernementales et de sociétés dont l'échéance est supérieure à un an. L'indice S&P/TSX composé plafonné reflète les fluctuations des cours de certains titres inscrits à la Bourse de Toronto et pondérés en fonction de la capitalisation boursière, selon une pondération maximale de 10 % pour toutes ses composantes.

Le tableau suivant illustre les rendements composés annuels du total de l'actif du portefeuille du Régime pour les périodes indiquées closes le 31 octobre 2021.

	Périodes			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Rendement net du Régime*	5,9	7,1	5,3	4,1
Rendement de l'indice de référence	7,8	8,0	6,0	4,9
Indice obligataire universel FTSE Canada	(3,6)	4,2	2,3	3,3
Indice S&P/TSX composé plafonné	38,8	15,4	10,6	8,8

* Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges tandis que les rendements de l'indice de référence et de l'indice général ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions. Les frais et charges du Régime se sont établis à 0,7 % pour chaque période.

Pour une analyse du marché ou de l'information sur le rendement relatif du Régime par rapport à son indice général et à son indice de référence, se reporter à la rubrique intitulée Résultats d'exploitation du présent rapport.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Régime Avantage CST (le « Régime ») de la Fiducie canadienne de bourses d'études sont préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). La direction est responsable de l'information et des déclarations incluses dans ces états financiers. Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de superviser la performance de la direction en ce qui a trait à ses responsabilités en matière d'information financière.

La Fondation, par l'entremise de Consultants C.S.T. inc., sa filiale entièrement détenue chargée de l'administration du Régime, a mis en place des processus appropriés pour garantir la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables sont, selon la direction, appropriées pour le Régime et sont définies à la note 2 des états financiers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Régime. Il a effectué son audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir fournir au conseil d'administration et aux membres de la Fondation son opinion à l'égard des états financiers. Son rapport est présenté ci-dessous.



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Présidente et chef de la direction



Christopher Ferris, CPA, CGA, CFA
Chef des finances

Toronto (Ontario)
Le 16 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration et aux membres de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Régime Avantage CST de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 octobre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Régime aux 31 octobre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Régime conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Régime à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Régime ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Régime.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Régime.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Régime à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Régime à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 16 décembre 2021

États de la situation financière

Aux 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47 626 \$	115 766 \$
Placements (note 4 et Tableau complémentaire I)	4 930 269	4 652 549
Débiteurs pour les titres vendus	3 034	2 987
Produits à recevoir et autres débiteurs	25 395	24 915
Subventions gouvernementales à recevoir	12 297	12 060
	5 018 621	4 808 277
Passif		
Créditeurs pour les titres achetés	3 462	41 880
Créditeurs et charges à payer	10 761	8 350
	14 223	50 230
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	5 004 398	4 758 047
Représenté par :		
Fonds non discrétionnaires		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	1 017 423	919 435
Dépôts des souscripteurs (Tableau complémentaire II)	2 429 225	2 389 983
Subventions gouvernementales	927 178	903 435
Revenu tiré des subventions gouvernementales	407 409	366 094
Droits au remboursement des frais de souscription (note 8)	199 737	174 240
Fonds général (note 7)	7 683	7 647
Profits (pertes) latents	15 028	(3 502)
Fonds discrétionnaires		
Dons versés par la Fondation (note 7)	715	715
	5 004 398 \$	4 758 047 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA
Administrateur



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Administratrice

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
Produits		
Intérêts	87 728 \$	86 994 \$
Profits réalisés à la vente de placements	188 902	47 146
Variation des profits (pertes) latents	22 465	38 743
Dividendes	48 807	44 223
	347 902	217 106
Charges		
Frais d'administration et frais de tenue de compte (note 3a)	27 685	26 100
Frais de gestion de portefeuille	3 685	3 687
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	1 143	1 111
Honoraires du comité d'examen indépendant	67	68
	32 580	30 966
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	315 322 \$	186 140 \$

États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les exercices clos les 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, au début de l'exercice	4 758 047 \$	4 623 160 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	315 322	186 140
Transferts à des régimes internes et externes	(30 481)	(29 249)
	284 841	156 891
Encaissements		
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (Tableau complémentaire II)	39 242	17 395
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	80 619	80 949
Décaissements		
Paievements aux bénéficiaires		
Paievements d'aide aux études	(71 698)	(51 144)
Subventions gouvernementales	(64 461)	(51 696)
Remboursement des frais de souscription	(18 116)	(14 710)
Remboursement de produits	(4 076)	(2 798)
Total des paievements aux bénéficiaires	(158 351)	(120 348)
Encaissements moins décaissements	(38 490)	(22 004)
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	246 351	134 887
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, à la fin de l'exercice	5 004 398 \$	4 758 047 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	315 322 \$	186 140 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Profits réalisés à la vente de placements	(188 902)	(47 146)
Variation des (pertes) profits latents	(22 465)	(38 743)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
(Augmentation) diminution des produits à recevoir et autres débiteurs	(480)	(189)
(Augmentation) diminution des subventions gouvernementales à recevoir	(237)	90
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	2 411	2 000
Achats de placements	(2 659 473)	(2 135 029)
Produit de la vente et de la venue à échéance de placements	2 554 655	2 134 813
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	831	101 936
Activités de financement		
Transferts à des régimes internes et externes	(30 481)	(29 249)
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	80 619	80 949
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs <i>(Tableau complémentaire II)</i>	39 242	17 395
Palements aux bénéficiaires	(158 351)	(120 348)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(68 971)	(51 253)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(68 140)	50 683
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	115 766	65 083
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	47 626	115 766
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :		
Impôt déduit à la source	– \$	– \$
Produits d'intérêts reçus	87 169	86 804

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 10,9 %						Fédérales – 10,9 % (suite)					
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,40	15 déc. 2022	5 325	5 418	5 439	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2025	3 404	3 401	3 528
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2023	7 302	7 458	7 493	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2025	14 592	15 079	15 620
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 sept. 2023	2 012	2 058	2 128	Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} sept. 2025	7 070	6 840	7 052
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,15	15 sept. 2023	4 000	4 150	4 334	Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} mars 2026	18 424	17 508	17 897
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	5 910	6 077	6 100	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2026	530	531	543
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 juin 2024	7 916	8 232	8 460	Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} sept. 2026	7 360	7 190	7 309
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	8 587	8 674	8 583	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2027	700	689	698
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	5 800	5 996	5 979	Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} juin 2027	14 181	13 781	14 131
Fiducie du Canada pour l'habitation	0,95	15 juin 2025	2 927	2 865	2 954	Gouvernement du Canada	8,00	1 ^{er} juin 2027	5 750	7 729	8 095
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,25	15 déc. 2025	9 500	9 738	9 994	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} juin 2028	16 801	17 254	17 718
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	8 576	8 687	9 129	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2029	18 454	19 312	19 817
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,25	15 juin 2026	6 199	6 075	6 193	Gouvernement du Canada	5,75	1 ^{er} juin 2029	10 000	12 941	13 394
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,90	15 sept. 2026	9 199	9 275	9 448	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} juin 2030	36 996	35 804	36 465
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,10	15 déc. 2026	3 079	2 980	3 073	Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} déc. 2030	26 853	24 158	24 514
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	21 940	22 573	23 342	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2031	15 037	14 736	15 303
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 mars 2028	32 615	33 573	34 428	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} déc. 2031	100	98	98
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2028	3 488	3 654	3 694	Gouvernement du Canada	5,75	1 ^{er} juin 2033	1 325	1 866	2 024
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 déc. 2028	15 451	16 198	16 493	Gouvernement du Canada	5,00	1 ^{er} juin 2037	1 717	2 433	2 526
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,10	15 sept. 2029	17 866	18 032	18 403	Gouvernement du Canada	4,00	1 ^{er} juin 2041	1 925	2 561	2 746
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2030	18 000	17 602	18 047	Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} déc. 2045	2 047	2 630	2 787
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,90	15 mars 2031	11 608	11 439	11 561	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2048	1 913	2 207	2 550
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,40	15 mars 2031	16 449	15 516	15 775	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} déc. 2051	9 641	9 597	9 883
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,60	15 déc. 2031	2 339	2 227	2 332	Gouvernement du Canada	1,75	1 ^{er} déc. 2053	600	560	577
Gouvernement du Canada	–	9 déc. 2021	800	800	800	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2064	1 818	2 150	2 102
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} nov. 2022	3 325	3 308	3 323	Labrador-Island Link Funding Trust	3,76	1 ^{er} juin 2033	250	285	293
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} févr. 2023	1 525	1 513	1 526	Labrador-Island Link Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2045	5 149	6 228	5 765
Gouvernement du Canada	1,75	1 ^{er} mars 2023	2 876	2 909	2 899	Labrador-Island Link Funding Trust	3,85	1 ^{er} déc. 2053	300	376	378
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} mai 2023	1 100	1 089	1 099	Muskkrat Falls Funding Trust	3,83	1 ^{er} juin 2037	3 250	3 803	3 742
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2023	2 427	2 448	2 442	Muskkrat Falls Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2048	3 050	3 741	4 253
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} août 2023	4 200	4 144	4 186					519 929	532 151
Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} sept. 2023	6 363	6 472	6 690	Provinciales – 28,1 %					
Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} mars 2024	1 572	1 613	1 662	Province de l'Alberta	–	1 ^{er} juin 2022	881	879	836
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} avr. 2024	11 725	11 476	11 644	Province de l'Alberta	2,55	1 ^{er} juin 2027	39 977	41 325	42 308
Gouvernement du Canada	2,50	1 ^{er} juin 2024	13 500	13 964	14 348	Province de l'Alberta	2,90	1 ^{er} déc. 2028	23 125	24 348	24 638
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} sept. 2024	5 963	6 011	6 142	Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	9 950	10 461	10 419
Gouvernement du Canada	0,75	1 ^{er} oct. 2024	200	197	200	Province de l'Alberta	2,05	1 ^{er} juin 2030	60 387	59 482	62 342
						Province de l'Alberta	3,50	1 ^{er} juin 2031	3 995	4 404	4 436
						Province de l'Alberta	1,65	1 ^{er} juin 2031	27 475	25 866	26 404
						Province de la Colombie-Britannique	–	24 nov. 2021	2 200	2 198	2 198
						Province de la Colombie-Britannique	–	9 juin 2022	3 000	2 990	2 978
						Province de la Colombie-Britannique	–	19 août 2022	1 590	1 581	1 576
						Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	21 613	22 431	22 971
						Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	12 273	13 023	13 327
						Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	17 085	21 418	22 579
						Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	28 712	28 820	30 059

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 28,1 % (suite)						Provinciales – 28,1 % (suite)					
Province de la Colombie-Britannique	6,35	18 juin 2031	11 475	15 587	15 786	Province de l'Ontario	1,85	1 ^{er} févr. 2027	19 550	19 570	20 090
Province de la Colombie-Britannique	1,55	18 juin 2031	24 890	23 403	23 930	Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	108 795	112 830	114 922
Province du Manitoba	2,60	2 juin 2027	10 031	10 395	10 547	Province de l'Ontario	7,60	2 juin 2027	1 120	1 457	1 605
Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	10 304	10 922	10 913	Province de l'Ontario	1,05	8 sept. 2027	15 516	14 764	15 392
Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	11 854	12 362	12 736	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	69 736	73 576	75 004
Province du Manitoba	3,25	5 sept. 2029	625	674	602	Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	34 750	45 073	48 044
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	12 869	12 685	13 198	Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	71 233	74 122	76 157
Province du Manitoba	6,30	5 mars 2031	1 125	1 501	1 513	Province de l'Ontario	1,55	1 ^{er} nov. 2029	1 000	958	988
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2031	10 266	10 021	10 380	Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	89 239	88 120	93 764
Province du Nouveau-Brunswick	–	27 juin 2023	1 400	1 371	1 375	Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	54 314	50 279	52 766
Province du Nouveau-Brunswick	2,35	14 août 2027	6 931	7 081	7 228	Province de l'Ontario	2,15	2 juin 2031	63 546	62 670	63 998
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	6 386	6 802	6 933	Province de l'Ontario	6,20	2 juin 2031	5 050	6 758	7 008
Province du Nouveau-Brunswick	5,65	27 déc. 2028	5 045	6 211	6 565	Province de l'Ontario	5,85	8 mars 2033	7 071	9 431	9 380
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	–	15 nov. 2021	1 275	1 274	1 274	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	–	2 nov. 2021	5 000	4 998	4 998
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	–	6 janv. 2022	350	350	350	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,20	11 févr. 2028	340	323	340
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	–	17 avr. 2022	1 160	1 157	1 100	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,85	27 juill. 2031	337	321	336
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	3 500	3 674	3 526	Province de Québec	–	21 mars 2022	1 155	1 153	1 100
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,25	2 juin 2027	4 031	3 870	4 025	Province de Québec	–	16 juill. 2022	500	498	498
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	6,15	17 avr. 2028	350	432	466	Province de Québec	–	21 sept. 2022	367	364	345
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	7 650	7 971	8 013	Province de Québec	–	30 mars 2023	2 215	2 180	2 172
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	10 107	10 506	10 633	Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2027	46 143	48 351	49 105
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	5 689	5 410	5 599	Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2028	46 382	48 599	49 103
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	6,55	17 oct. 2030	1 050	1 393	1 433	Province de Québec	2,30	1 ^{er} sept. 2029	43 978	44 644	45 842
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,05	2 juin 2031	946	910	944	Province de Québec	6,00	1 ^{er} oct. 2029	12 300	15 750	16 497
Province de la Nouvelle-Écosse	–	1 ^{er} déc. 2021	677	677	675	Province de Québec	1,90	1 ^{er} sept. 2030	80 440	78 603	83 024
Province de la Nouvelle-Écosse	–	1 ^{er} juin 2022	526	524	522	Province de Québec	1,50	1 ^{er} sept. 2031	35 178	32 785	34 226
Province de la Nouvelle-Écosse	–	2 juin 2022	525	524	498	Province de Québec	6,25	1 ^{er} juin 2032	2 300	3 130	3 304
Province de la Nouvelle-Écosse	–	1 ^{er} juin 2023	215	211	200	Province de Québec	5,25	1 ^{er} juin 2034	6 200	7 968	7 825
Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 ^{er} juin 2027	4 958	5 008	4 949	Province de la Saskatchewan	0,00	4 févr. 2022	3 001	2 997	2 984
Province de la Nouvelle-Écosse	1,10	1 ^{er} juin 2028	2 220	2 096	2 178	Province de la Saskatchewan	0,00	30 mai 2022	1 355	1 350	1 345
Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} sept. 2030	8 521	8 356	8 666	Province de la Saskatchewan	2,55	2 juin 2026	1 500	1 552	1 544
Province de la Nouvelle-Écosse	5,80	1 ^{er} juin 2033	3 000	3 995	3 887	Province de la Saskatchewan	2,65	2 juin 2027	4 588	4 768	4 744
Province de l'Ontario	1,35	8 sept. 2026	6 210	6 085	6 199	Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	6 784	7 211	7 335
						Province de la Saskatchewan	5,75	5 mars 2029	400	498	515
						Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	6 253	6 241	6 443
						Province de la Saskatchewan	2,15	2 juin 2031	9 162	9 026	9 245
						Province de la Saskatchewan	6,40	5 sept. 2031	8 996	12 183	12 543
						South Coast Transportation Authority	3,25	23 nov. 2028	1 500	1 610	1 498
									1 339 375	1 379 943	
						Municipales – 0,3 %					
						Ville de Montréal	3,00	1 ^{er} sept. 2025	244	256	247
						Ville de Montréal	2,75	1 ^{er} sept. 2026	679	706	680

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Municipales – 0,3 % (suite)						De sociétés – 27,6 % (suite)					
Ville de Montréal	1,75	1 ^{er} sept. 2030	3 000	2 855	2 889	AltaGas Ltd.	2,16	10 juin 2025	1 496	1 494	1 496
Ville de Toronto	0,00	1 ^{er} juin 2022	702	698	690	AltaGas Ltd.	4,12	7 avr. 2026	5 280	5 637	5 892
Ville de Toronto	2,40	24 juin 2026	689	707	689	AltaGas Ltd.	2,48	30 nov. 2030	1 546	1 462	1 546
Ville de Vancouver	3,10	21 sept. 2028	2 000	2 129	2 000	AltaGas Ltd.	4,99	4 oct. 2047	1 217	1 356	1 537
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,50	19 avr. 2026	1 572	1 621	1 577	AltaLink, LP	3,40	6 juin 2024	3 700	3 861	3 964
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,30	15 avr. 2031	2 925	2 920	2 923	AltaLink, LP	1,51	11 sept. 2030	4 300	3 968	4 019
Région de Peel	2,30	2 nov. 2026	237	242	236	AltaLink, LP	5,38	26 mars 2040	4 433	5 719	6 095
Municipalité régionale de York	2,60	15 déc. 2025	1 212	1 254	1 180	AltaLink, LP	3,99	30 juin 2042	4 498	4 986	5 395
Municipalité régionale de York	2,50	2 juin 2026	236	243	242	AltaLink, LP	4,05	21 nov. 2044	1 865	2 094	2 275
Municipalité régionale de Niagara	0,00	30 déc. 2021	400	400	400	ARC Resources Ltd.	2,35	10 mars 2026	2 824	2 809	2 829
Municipalité régionale de Niagara	0,00	30 juin 2022	300	298	299	Bank of America	3,30	24 avr. 2024	14 406	14 804	14 824
Municipalité régionale de Niagara	0,00	30 déc. 2022	400	395	395	Bank of America	1,98	15 sept. 2027	1 278	1 254	1 279
Municipalité régionale de Niagara	0,00	30 juin 2023	350	342	343	Banque de Montréal	2,85	6 mars 2024	4 347	4 469	4 539
Municipalité régionale de Niagara	0,00	30 déc. 2023	550	533	535	Banque de Montréal	2,28	29 juill. 2024	796	808	830
Municipalité régionale de Niagara	0,00	30 juin 2024	300	288	289	Banque de Montréal	2,70	11 sept. 2024	4 831	4 987	4 834
Municipalité régionale de Niagara	0,00	30 déc. 2024	550	522	524	Banque de Montréal	2,37	3 févr. 2025	6 635	6 742	6 796
				16 409	16 138	Banque de Montréal	2,57	1 ^{er} juin 2027	500	505	502
De sociétés – 27,6 %						Banque de Montréal	2,88	17 sept. 2029	10 235	10 484	10 215
407 International Inc.	2,47	8 sept. 2022	2 000	2 018	2 037	Banque de Montréal	2,08	17 juin 2030	2 082	2 075	2 082
407 International Inc.	1,80	22 mai 2025	3 950	3 952	4 048	La Banque de Nouvelle-Écosse	1,83	27 avr. 2022	800	805	797
407 International Inc.	6,47	27 juill. 2029	10 600	13 388	13 872	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,38	1 ^{er} mai 2023	5 366	5 450	5 468
407 International Inc.	3,14	6 mars 2030	3 000	3 144	3 266	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49	23 sept. 2024	5 348	5 458	5 548
407 International Inc.	5,96	3 déc. 2035	4 359	5 756	6 094	La Banque de Nouvelle-Écosse	1,85	2 nov. 2026	9 890	9 708	9 888
407 International Inc.	5,75	14 févr. 2036	6 433	7 998	8 355	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,58	30 mars 2027	700	705	705
407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	7 131	7 423	7 980	La Banque de Nouvelle-Écosse	3,89	18 janv. 2029	13 269	13 858	13 536
407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	1 002	1 059	1 175	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,84	3 juill. 2029	16 014	16 383	16 117
407 International Inc.	2,84	7 mars 2050	2 968	2 674	2 683	La Banque de Nouvelle-Écosse	5,65	31 déc. 2056	191	253	234
Access Justice Durham Ltd.	5,02	31 août 2039	1 003	1 170	1 261	Bell Canada	3,35	22 mars 2023	1 550	1 585	1 628
Aéroports de Montréal	6,95	16 avr. 2032	928	1 146	1 183	Bell Canada	3,35	12 mars 2025	2 350	2 448	2 353
Aéroports de Montréal	5,67	16 oct. 2037	860	1 127	1 237	Bell Canada	2,90	10 sept. 2029	5 750	5 807	5 882
Alectra Inc.	3,24	21 nov. 2024	3 750	3 914	4 030	Bell Canada	2,50	14 mai 2030	2 140	2 079	2 137
Alectra Inc.	2,49	17 mai 2027	2 000	2 035	2 082	Bell Canada	6,10	16 mars 2035	552	693	769
Alectra Inc.	1,75	11 févr. 2031	4 200	3 937	3 977	Bell Canada	4,75	29 sept. 2044	1 155	1 282	1 506
Algonquin Power & Utilities Corp.	2,85	15 juill. 2031	754	747	754	Bell Canada	4,35	18 déc. 2045	8 296	8 733	9 134
Alimentation Couche- Tard Inc.	3,06	26 juill. 2024	2 487	2 565	2 652	Bell Canada	4,45	27 févr. 2047	750	800	820
Alimentation Couche- Tard Inc.	3,60	2 juin 2025	630	661	659	Bell Canada	3,50	30 sept. 2050	3 948	3 602	4 128
Allied Properties REIT	1,73	12 févr. 2026	2 004	1 942	2 002	BMW Canada Auto Trust	0,76	20 avr. 2024	360	353	360
Allied Properties REIT	3,11	8 avr. 2027	997	1 016	998	Brookfield Infrastructure Finance ULC	2,86	1 ^{er} sept. 2032	3 999	3 824	3 998
Allied Properties REIT	3,13	15 mai 2028	873	883	873	Brookfield Renewable Partners LP	4,25	15 janv. 2029	2 064	2 269	2 410
Allied Properties REIT	3,12	21 févr. 2030	1 440	1 427	1 440	Brookfield Renewable Partners LP	3,33	13 août 2050	639	592	639
AltaGas Ltd.	1,23	18 mars 2024	2 351	2 315	2 350	Caisse centrale Desjardins	2,39	25 août 2022	3 000	3 039	3 045
						Caisse centrale Desjardins	2,42	4 oct. 2024	7 362	7 491	7 479
						Calgary Airport Authority	3,20	7 oct. 2036	510	507	510
						Calgary Airport Authority	3,34	7 oct. 2038	1 785	1 779	1 785
						Calloway REIT Inc.	3,99	30 mai 2023	4 167	4 320	4 381

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 27,6 % (suite)						De sociétés – 27,6 % (suite)					
Banque Canadienne						Fiducie de placement					
Impériale de Commerce	2,30	11 juill. 2022	2 599	2 629	2 597	immobilier Propriétés de	3,53	11 juin 2029	7 543	7 865	7 740
Banque Canadienne						Choix					
Impériale de Commerce	2,35	28 août 2024	2 700	2 744	2 801	Fiducie de placement					
Banque Canadienne						immobilier Propriétés de	2,98	4 mars 2030	2 914	2 905	3 011
Impériale de Commerce	2,00	17 avr. 2025	4 847	4 861	4 857	Choix					
Banque Canadienne						Fiducie de placement					
Impériale de Commerce	1,10	19 janv. 2026	9 750	9 361	9 544	immobilier Propriétés de	5,27	7 mars 2046	1 509	1 742	1 776
Banque Canadienne						Choix					
Impériale de Commerce	1,70	15 juill. 2026	9 800	9 587	9 858	Classic RMBS Trust	1,53	15 sept. 2026	1 336	1 329	1 336
Banque Canadienne						Classic RMBS Trust	1,43	15 nov. 2051	1 435	1 012	1 015
Impériale de Commerce	2,95	19 juin 2029	1 264	1 296	1 266	Clover LP	4,22	31 mars 2034	421	445	460
Banque Canadienne						Clover LP	4,22	30 juin 2034	332	352	360
Impériale de Commerce	2,01	21 juill. 2030	3 330	3 302	3 344	Coast Capital Savings Credit					
Compagnie des chemins de						Union	5,00	3 mai 2028	2 314	2 418	2 446
fer nationaux du Canada	3,00	8 févr. 2029	9 800	10 132	10 455	Coast Capital Savings Credit					
Canadian Natural Resources						Union	5,25	29 oct. 2030	496	541	550
Limited	3,31	11 févr. 2022	3 000	3 073	3 073	Comber Wind Financial					
Canadian Natural Resources						Corporation	5,13	15 nov. 2030	409	449	462
Limited	1,45	16 nov. 2023	1 637	1 628	1 637	Banque Concentra	1,46	17 mai 2024	832	822	832
Canadian Natural Resources						Consumers Gas Co. Ltd.	6,65	3 nov. 2027	3 000	3 653	3 815
Limited	3,55	3 juin 2024	5 757	5 988	5 953	Services financiers					
Canadian Natural Resources						Co-operators	3,33	13 mai 2030	1 727	1 718	1 772
Limited	2,50	17 janv. 2028	921	912	921	Crombie Real Estate					
Chemin de fer Canadien						Investment Trust	2,69	31 mars 2028	3 417	3 363	3 479
Pacifique Limitée	3,05	9 mars 2050	992	882	985	CT REIT	2,37	6 janv. 2031	1 792	1 682	1 792
Société canadienne des						CU Inc.	4,80	22 nov. 2021	1 009	1 011	1 054
postes	4,36	16 juill. 2040	350	442	441	CU Inc.	5,56	26 mai 2028	7 399	8 743	9 128
Canadian Utilities Limited	9,40	1 ^{er} mai 2023	1 200	1 339	1 412	CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	2 297	2 700	2 818
Canadian Western Bank	2,83	14 mars 2022	3 400	3 429	3 438	CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	11 892	14 365	15 360
Canadian Western Bank	1,57	14 sept. 2023	5 558	5 553	5 563	CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	1 608	1 496	1 598
Canadian Western Bank	2,61	30 janv. 2025	700	713	717	CU Inc.	3,17	5 sept. 2051	750	722	750
Canadian Western Bank	1,93	16 avr. 2026	2 282	2 244	2 282	Daimler Canada					
Capital Desjardins inc.	4,95	15 déc. 2026	4 000	4 173	4 173	Finance Inc.	2,54	21 août 2023	2 811	2 858	2 816
Cenovus Energy Inc.	3,55	12 mars 2025	2 321	2 412	2 415	Daimler Canada					
Cenovus Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	1 777	1 840	1 726	Finance Inc.	2,97	13 mars 2024	2 600	2 673	2 627
Central 1 Credit Union	–	5 janv. 2022	4 600	4 597	4 597	Eagle Credit Card Trust	1,27	17 juill. 2025	581	568	581
Central 1 Credit Union	2,60	7 nov. 2022	550	558	549	Enbridge Gas Inc.	4,00	22 août 2044	5 849	6 399	6 883
Central 1 Credit Union	1,32	29 janv. 2026	1 490	1 438	1 490	Enbridge Gas Inc.	3,65	1 ^{er} avr. 2050	250	261	273
Centre Hospitalier de						Enbridge Inc.	4,85	22 févr. 2022	2 000	2 025	2 101
l'Université de Montréal	6,72	30 sept. 2049	2 067	2 771	2 922	Enbridge Inc.	2,44	2 juin 2025	6 475	6 561	6 596
Fiducie de placement						Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	4 918	4 954	5 038
immobilier Propriétés de						Enbridge Inc.	7,20	18 juin 2032	319	412	427
Choix	4,90	5 juill. 2023	1 463	1 532	1 597	Enbridge Inc.	3,10	21 sept. 2033	2 183	2 126	2 179
Fiducie de placement						Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	1 309	1 566	1 655
immobilier Propriétés de	3,56	9 sept. 2024	1 388	1 448	1 395	Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	6 464	6 810	7 358
Choix						Enbridge Inc.	5,38	27 sept. 2077	2 040	2 138	2 066
Fiducie de placement						Enbridge Inc.	6,63	12 avr. 2078	6 115	6 880	6 666
immobilier Propriétés de	3,55	10 janv. 2025	5 950	6 218	6 171	Enbridge Pipelines Inc.	3,20	8 juin 2027	1 000	1 031	1 038
Choix						Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	3 737	3 977	4 298
Fiducie de placement						Enbridge Pipelines Inc.	4,13	9 août 2046	5 407	5 448	5 934
immobilier Propriétés de	2,85	21 mai 2027	5 037	5 107	5 064	Enbridge Pipelines Inc.	4,20	12 mai 2051	2 309	2 356	2 391
Choix						Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	1 721	1 812	1 929
Fiducie de placement						EPCOR Utilities Inc.	1,95	8 juill. 2022	3 000	3 024	3 029
immobilier Propriétés de	4,18	8 mars 2028	1 223	1 324	1 294	EPCOR Utilities Inc.	1,30	19 mai 2023	949	949	950
Choix						EPCOR Utilities Inc.	5,75	24 nov. 2039	2 402	3 182	3 466

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 27,6 % (suite)						De sociétés – 27,6 % (suite)					
EPCOR Utilities Inc.	3,55	27 nov. 2047	5 773	5 967	6 449	H&R REIT	2,92	6 mai 2022	568	574	573
EPCOR Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	2 117	2 335	2 659	H&R REIT	3,42	23 janv. 2023	3 227	3 299	3 344
Federated						H&R REIT	3,37	30 janv. 2024	437	450	444
Co-operatives Ltd.	3,92	17 juin 2025	6 663	6 912	7 001	H&R REIT	2,63	19 févr. 2027	2 105	2 088	2 106
Fédération des caisses						HCN Canadian Holdings LP	2,95	15 janv. 2027	3 121	3 168	3 181
Desjardins du Québec	2,86	26 mai 2030	3 545	3 620	3 579	Heathrow Funding Ltd.	3,25	21 mai 2027	8 654	8 916	9 168
Fédération des caisses						Heathrow Funding Ltd.	2,69	13 oct. 2027	2 997	2 978	3 012
Desjardins du Québec	1,99	28 mai 2031	8 893	8 703	8 891	Heathrow Funding Ltd.	3,78	4 sept. 2030	4 175	4 359	4 527
Finning International Inc.	2,63	14 août 2026	3 026	3 030	3 052	Heathrow Funding Ltd.	3,66	13 janv. 2031	575	593	580
First Nations ETF LP	4,14	31 déc. 2041	576	603	623	Banque HomeEquity	1,74	15 déc. 2025	1 162	1 142	1 162
Ford Credit Canada Limited	1,15	15 juin 2024	1 482	1 466	1 482	Honda Canada Finance Inc.	1,82	7 déc. 2021	3 000	3 038	3 038
Ford Credit Canada Limited	0,89	15 août 2024	337	311	323	Honda Canada Finance Inc.	2,27	15 juill. 2022	500	505	499
Foresters Life Insurance						Honda Canada Finance Inc.	3,18	28 août 2023	7 326	7 547	7 603
Company	2,89	15 oct. 2035	1 422	1 404	1 422	Honda Canada Finance Inc.	1,71	28 sept. 2026	636	620	636
Fortified Trust	2,56	23 mars 2024	2 000	2 045	2 056	Hospital Infrastructure					
FortisAlberta Inc.	5,40	21 avr. 2036	4 314	5 387	5 768	Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	572	681	747
FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	6 530	8 312	8 812	Banque HSBC Canada	2,17	29 juin 2022	5 199	5 250	5 182
FortisBC Energy Inc.	–	31 janv. 2022	4 075	4 072	4 072	Banque HSBC Canada	2,25	15 sept. 2022	3 000	3 036	3 082
FortisBC Energy Inc.	5,90	26 févr. 2035	944	1 238	1 321	Banque HSBC Canada	2,54	31 janv. 2023	23 134	23 557	23 141
FortisBC Energy Inc.	6,00	2 oct. 2037	2 015	2 712	2 872	Banque HSBC Canada	3,25	15 sept. 2023	610	630	651
FortisBC Energy Inc.	3,85	7 déc. 2048	1 709	1 879	2 051	Banque HSBC Canada	1,78	20 mai 2026	1 842	1 813	1 842
Financière General Motors						Hydro One Inc.	2,54	5 avr. 2024	237	242	243
du Canada Ltée	3,25	7 nov. 2023	850	874	847	Hydro One Inc.	1,76	28 févr. 2025	3 900	3 907	4 000
Financière General Motors						Hydro One Inc.	8,25	22 juin 2026	6 250	8 014	9 317
du Canada Ltée	1,70	9 juill. 2025	676	663	675	Hydro One Inc.	3,02	5 avr. 2029	7 400	7 728	7 914
Gibson Energy Inc.	2,45	14 juill. 2025	310	312	309	Hydro One Inc.	2,16	28 févr. 2030	9 000	8 808	9 011
Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	700	704	708	Hydro One Inc.	2,23	17 sept. 2031	2 357	2 268	2 355
Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	1 292	1 341	1 396	Hydro One Inc.	6,93	1 ^{er} juin 2032	4 042	5 494	6 151
Glacier Credit Card Trust	2,05	20 sept. 2022	3 000	3 067	3 067	Hydro One Inc.	5,36	20 mai 2036	3 026	3 832	4 015
Glacier Credit Card Trust	1,39	22 sept. 2025	1 530	1 497	1 530	Hydro One Inc.	6,59	22 avr. 2043	762	1 144	1 194
GMF Canada Leasing Trust	0,91	20 juill. 2023	549	550	456	Hydro One Inc.	4,17	6 juin 2044	1 111	1 261	1 319
GMF Canada Leasing Trust	1,05	20 nov. 2025	641	641	641	Hydro One Inc.	3,63	25 juin 2049	4 627	4 896	5 113
Goldman Sachs Group, Inc.	2,01	28 févr. 2029	5 192	5 003	5 184	Hydro One Inc.	2,71	28 févr. 2050	1 000	891	890
Granite REIT Holdings						Hydro One Inc.	3,64	5 avr. 2050	1 232	1 305	1 357
Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	998	1 026	998	Hydro-Québec	9,63	15 juill. 2022	331	352	353
Granite REIT Holdings						Hydro-Québec	6,00	15 août 2031	1 750	2 312	2 563
Limited Partnership	2,38	18 déc. 2030	864	820	864	Hyundai Capital					
Great-West Lifeco Inc.	3,34	28 févr. 2028	3 600	3 798	3 922	Canada, Inc.	2,01	12 mai 2026	2 912	2 864	2 915
Great-West Lifeco Inc.	2,38	14 mai 2030	660	649	660	IA Groupe Financier	2,40	21 févr. 2030	1 269	1 281	1 270
Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	7 609	10 246	10 316	Société financière IGM Inc.	4,56	25 janv. 2047	2 020	2 312	2 330
Great-West Lifeco Inc.	6,00	16 nov. 2039	1 787	2 406	2 468	Intact Corporation					
Great-West Lifeco Inc.	2,98	8 juill. 2050	2 723	2 462	2 714	financière	2,85	7 juin 2027	1 541	1 580	1 539
Autorité aéroportuaire du						Inter Pipeline Ltd.	3,78	30 mai 2022	500	508	517
Grand Toronto	1,54	3 mai 2028	3 669	3 492	3 602	Inter Pipeline Ltd.	2,61	13 sept. 2023	5 044	5 099	5 032
Autorité aéroportuaire du						Inter Pipeline Ltd.	3,48	16 déc. 2026	4 919	5 041	5 155
Grand Toronto	2,73	3 avr. 2029	3 601	3 678	3 818	Inter Pipeline Ltd.	4,64	30 mai 2044	1 019	987	1 119
Autorité aéroportuaire du						Groupe Investors Inc.	0,00	9 nov. 2021	1 043	1 043	992
Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	1 621	2 185	2 372	Groupe Investors Inc.	0,00	9 mai 2022	1 043	1 039	985
Autorité aéroportuaire du						Groupe Investors Inc.	0,00	9 nov. 2022	1 043	1 033	964
Grand Toronto	6,98	15 oct. 2032	349	477	520	Groupe Investors Inc.	6,65	13 déc. 2027	2 377	2 908	3 014
Autorité aéroportuaire du						Groupe Investors Inc.	7,00	31 déc. 2032	402	536	569
Grand Toronto	6,47	2 févr. 2034	963	1 295	1 393	Groupe Investors Inc.	7,11	7 mars 2033	429	577	593
Autorité aéroportuaire du						John Deere Credit Inc.	1,09	17 juill. 2024	316	311	316
Grand Toronto	2,75	17 oct. 2039	3 153	2 978	3 145	John Deere Financial Inc.	2,05	13 mai 2022	1 000	1 007	996
Autorité aéroportuaire du						John Deere Financial Inc.	1,34	8 sept. 2027	1 587	1 504	1 583
Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	2 442	2 901	3 229						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 27,6 % (suite)						De sociétés – 27,6 % (suite)					
JPMorgan Chase & Co.	1,90	5 mars 2028	4 256	4 147	4 265	North West Redwater Partnership	4,25	1 ^{er} juin 2029	23 280	25 662	26 152
Kingston Solar LP	3,57	31 juill. 2035	118	122	126	North West Redwater Partnership	4,15	1 ^{er} juin 2033	1 401	1 521	1 576
Banque Laurentienne du Canada	3,45	27 juin 2023	697	719	733	North West Redwater Partnership	4,35	10 janv. 2039	4 744	5 192	5 523
Banque Laurentienne du Canada	1,15	3 juin 2024	1 365	1 341	1 365	North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	4 160	4 123	4 208
Liberty Utilities Canada LP	3,32	14 févr. 2050	4 793	4 527	4 802	North West Redwater Partnership	4,05	22 juill. 2044	1 008	1 053	1 149
Les Compagnies Loblaw limitée	4,86	12 sept. 2023	5 718	6 021	6 206	North West Redwater Partnership	3,75	1 ^{er} juin 2051	2 361	2 339	2 355
Les Compagnies Loblaw limitée	3,92	10 juin 2024	4 739	4 988	5 073	Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	310	400	453
Les Compagnies Loblaw limitée	4,49	11 déc. 2028	1 110	1 238	1 302	Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario	0,00	11 avr. 2022	889	887	877
Les Compagnies Loblaw limitée	6,50	22 janv. 2029	5 663	6 941	7 210	Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario	0,00	11 avr. 2024	1 000	964	975
Les Compagnies Loblaw limitée	6,54	17 févr. 2033	1 389	1 771	1 940	Ontario Power Generation Inc.	2,98	13 sept. 2029	5 500	5 666	5 864
Les Compagnies Loblaw limitée	6,15	29 janv. 2035	1 373	1 733	1 913	Ontario Power Generation Inc.	3,22	8 avr. 2030	6 000	6 269	6 518
Les Compagnies Loblaw limitée	5,90	18 janv. 2036	3 059	3 788	3 967	Pembina Pipeline Corporation	2,56	1 ^{er} juin 2023	1 610	1 635	1 642
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	3,18	22 nov. 2027	8 690	8 877	8 978	Pembina Pipeline Corporation	3,71	11 août 2026	2 149	2 261	2 301
Banque Manuvie du Canada	1,50	25 juin 2025	1 762	1 739	1 763	Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	4 505	4 579	4 519
Banque Manuvie du Canada	1,54	14 sept. 2026	3 552	3 451	3 552	Pembina Pipeline Corporation	4,81	25 mars 2044	1 013	1 069	1 101
Société Financière Manuvie	2,08	26 mai 2022	3 000	3 024	3 048	Pembina Pipeline Corporation	4,74	21 janv. 2047	1 930	2 021	2 293
Société Financière Manuvie	3,32	9 mai 2028	6 344	6 514	6 362	Pembina Pipeline Corporation	4,67	28 mai 2050	3 669	3 816	3 743
Société Financière Manuvie	2,24	12 mai 2030	6 031	6 056	6 044	Penske Truck Leasing Canada	2,85	7 déc. 2022	2 000	2 029	2 070
Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	2 301	2 293	2 346	Plenary Health Hamilton LP	5,80	31 mai 2043	357	440	485
Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	2 477	2 939	3 069	Plenary Properties LTAP LP	6,29	31 janv. 2044	182	238	244
MCAP Commercial LP	3,74	25 août 2025	611	627	611	Power Corporation du Canada	8,57	22 avr. 2039	3 577	5 755	5 924
MCAP Commercial LP	3,38	26 nov. 2027	1 312	1 305	1 312	Corporation Financière Power	6,90	11 mars 2033	443	582	599
Melancthon Wolfe Wind LP	3,83	31 déc. 2028	385	401	411	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	764	713	710
Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	2 557	2 733	3 155	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 janv. 2030	760	754	760
Metropolitan Life Insurance Company	0,94	27 sept. 2022	5 655	5 653	5 509	Reliance LP	3,84	15 mars 2025	470	493	502
Metropolitan Life Insurance Company	3,39	9 avr. 2030	11 800	12 409	12 525	Reliance LP	2,68	1 ^{er} déc. 2027	1 092	1 080	1 100
Aéroport de Montréal	3,03	21 avr. 2050	1 351	1 277	1 434	Reliance LP	2,67	1 ^{er} août 2028	1 455	1 430	1 454
Aéroport de Montréal	3,44	26 avr. 2051	1 431	1 457	1 431	Fonds de placement immobilier RioCan	3,73	18 avr. 2023	200	206	208
Morgan Stanley	1,78	4 août 2027	2 575	2 505	2 575	Fonds de placement immobilier RioCan	3,21	29 sept. 2023	3 178	3 259	3 243
National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	1 721	1 772	1 721	Fonds de placement immobilier RioCan	3,29	12 févr. 2024	1 263	1 302	1 292
Banque Nationale du Canada	2,11	18 mars 2022	1 000	1 006	1 003	Rogers Communications Inc.	4,00	6 juin 2022	3 000	3 091	3 091
Banque Nationale du Canada	2,98	4 mars 2024	1 840	1 898	1 898						
Banque Nationale du Canada	1,57	18 août 2026	2 830	2 782	2 830						
Banque Nationale du Canada	3,18	1 ^{er} févr. 2028	7 880	8 055	7 946						
NAV Canada	0,56	9 févr. 2024	4 000	3 915	3 974						
NAV Canada	3,53	23 févr. 2046	507	538	602						
North West Redwater Partnership	2,10	23 févr. 2022	3 111	3 120	3 158						
North West Redwater Partnership	2,80	1 ^{er} juin 2027	1 260	1 281	1 323						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 27,6 % (suite)						De sociétés – 27,6 % (suite)					
Rogers Communications Inc.	4,00	13 mars 2024	1 522	1 590	1 663	La Banque Toronto-Dominion	2,85	8 mars 2024	10 922	11 237	11 034
Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	2 751	2 870	2 960	La Banque Toronto-Dominion	1,94	13 mars 2025	6 240	6 258	6 320
Rogers Communications Inc.	6,68	4 nov. 2039	216	281	315	La Banque Toronto-Dominion	1,13	9 déc. 2025	4 100	3 956	4 093
Rogers Communications Inc.	6,11	25 août 2040	2 007	2 472	2 535	La Banque Toronto-Dominion	1,89	8 mars 2028	4 000	3 894	3 978
Rogers Communications Inc.	6,56	22 mars 2041	1 353	1 750	2 006	La Banque Toronto-Dominion	3,22	25 juill. 2029	3 903	4 037	3 846
Banque Royale du Canada	2,61	1 ^{er} nov. 2024	1 660	1 700	1 718	La Banque Toronto-Dominion	3,11	22 avr. 2030	2 294	2 370	2 309
Banque Royale du Canada	1,94	1 ^{er} mai 2025	1 968	1 970	2 012	La Banque Toronto-Dominion	4,86	4 mars 2031	9 091	10 037	9 947
Banque Royale du Canada	4,93	16 juill. 2025	3 500	3 906	4 040	La Banque Toronto-Dominion	3,06	26 janv. 2032	2 087	2 143	2 125
Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	15 223	15 266	15 205	Toronto Hydro Corporation	3,49	28 févr. 2048	268	279	300
Banque Royale du Canada	1,83	31 juill. 2028	10 400	10 015	10 380	Toyota Crédit Canada Inc.	2,35	18 juill. 2022	3 000	3 084	3 084
Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	8 752	8 935	8 797	Toyota Crédit Canada Inc.	2,64	27 mars 2024	3 850	3 942	4 035
Banque Royale du Canada	2,88	23 déc. 2029	5 490	5 627	5 553	Toyota Crédit Canada Inc.	2,31	23 oct. 2024	2 827	2 871	2 838
Banque Royale du Canada	2,09	30 juin 2030	1 349	1 344	1 349	TransCanada PipeLines Limited	0,00	18 nov. 2021	2 000	1 999	1 999
Shaw Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	1 637	1 660	1 660	TransCanada PipeLines Limited	0,00	6 janv. 2022	2 000	1 998	1 998
Shaw Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	790	767	789	TransCanada PipeLines Limited	3,69	19 juill. 2023	7 814	8 064	8 236
Shaw Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	1 405	1 831	1 845	TransCanada PipeLines Limited	3,80	5 avr. 2027	12 111	12 846	12 436
Sienna Senior Living Inc.	2,82	31 mars 2027	567	566	567	TransCanada PipeLines Limited	3,39	15 mars 2028	3 292	3 420	3 520
SmartCentres Real Estate Investment Trust	1,74	16 déc. 2025	1 588	1 546	1 588	TransCanada PipeLines Limited	3,00	18 sept. 2029	9 530	9 638	9 909
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,44	28 août 2026	2 005	2 081	2 080	TransCanada PipeLines Limited	6,50	9 déc. 2030	512	615	665
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,19	11 juin 2027	4 814	4 923	4 962	TransCanada PipeLines Limited	4,55	15 nov. 2041	19 633	20 764	21 792
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,53	20 déc. 2029	1 385	1 420	1 467	TransCanada PipeLines Limited	4,35	6 juin 2046	1 550	1 587	1 649
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63	30 juin 2044	2 734	3 550	3 888	TransCanada Trust	4,65	18 mai 2077	3 026	3 092	2 975
Sobeys Inc.	4,70	8 août 2023	1 000	1 046	1 089	Union Gas Limited	5,20	23 juill. 2040	5 029	6 313	6 702
Storm King Funding Trust	0,00	26 janv. 2022	5 000	4 997	4 997	Union Gas Limited	4,20	2 juin 2044	1 837	2 066	2 206
Summit Industrial Income REIT	2,15	17 sept. 2025	322	320	322	Vancouver International Airport	2,80	21 sept. 2050	1 179	1 074	1 179
La Financière Sun Life inc.	2,06	1 ^{er} oct. 2035	1 455	1 368	1 454	Ventas Canada Finance Limited	2,80	12 avr. 2024	3 406	3 477	3 450
La Financière Sun Life inc.	5,40	29 mai 2042	761	948	965	Veresen Inc.	3,43	10 nov. 2021	1 500	1 501	1 537
Suncor Énergie Inc.	5,00	9 avr. 2030	972	1 115	969	Verizon Communications Inc.	2,50	16 mai 2030	6 003	5 853	6 000
Suncor Énergie Inc.	3,95	4 mars 2051	4 117	4 008	4 070	VW Credit Canada Inc.	2,65	27 juin 2022	1 000	1 012	1 028
Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	5 527	5 558	5 626	VW Credit Canada Inc.	3,70	14 nov. 2022	5 303	5 445	5 474
Sysco Canada, Inc.	3,65	25 avr. 2025	375	393	379	VW Credit Canada Inc.	3,25	29 mars 2023	3 733	3 827	3 806
Telus Corporation	2,75	8 juill. 2026	1 033	1 052	1 051	VW Credit Canada Inc.	1,20	25 sept. 2023	500	496	500
Telus Corporation	3,63	1 ^{er} mars 2028	6 755	7 139	7 127	VW Credit Canada Inc.	1,50	23 sept. 2025	8 158	7 973	8 215
Telus Corporation	3,30	2 mai 2029	4 361	4 517	4 513	Wells Fargo & Company	3,18	8 févr. 2024	4 790	4 941	4 912
Telus Corporation	4,40	1 ^{er} avr. 2043	1 000	1 044	1 065	Wells Fargo & Company	2,57	1 ^{er} mai 2026	7 226	7 337	7 248
Telus Corporation	4,40	29 janv. 2046	2 587	2 699	3 159	Wells Fargo & Company	2,98	19 mai 2026	12 955	13 308	13 220
Telus Corporation	4,70	6 mars 2048	6 868	7 506	7 909	Wells Fargo & Company	2,49	18 févr. 2027	12 108	12 108	12 153
Telus Corporation	3,95	16 févr. 2050	2 991	2 907	3 268						
Thomson Reuters Corporation	2,24	14 mai 2025	3 330	3 352	3 334						
Groupe TMX limitée	2,02	12 févr. 2031	5 000	4 736	4 793						
La Banque Toronto-Dominion	0,76	28 juin 2023	290	292	286						
La Banque Toronto-Dominion	1,91	18 juill. 2023	15 000	15 174	14 587						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 27,6 % (suite)					
Winnipeg Airports Authority	3,04	14 avr. 2023	642	655	668
Winnipeg Airports Authority	5,21	28 sept. 2040	363	407	426
Winnipeg Airports Authority	6,10	20 nov. 2040	135	162	169
				1 314 018	1 341 811
Total des placements à revenu fixe – 66,9 %				3 189 731	3 270 043
Titre			Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Fonds négociés en bourse – 32,1 %					
FINB BMO MSCI EAFE			5 699 320	119 344	103 401
FINB BMO MSCI marchés émergents			2 648 200	60 776	54 336
FINB BMO S&P 500			4 913 949	306 686	218 903
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné			3 158 850	89 301	67 349
iShares Core MSCI Emerging markets IMI Index ETF			2 890 129	85 692	81 742
iShares Core S&P 500 Index ETF			4 393 061	147 092	139 598
iShares Core S&P U.S. ETF			8 251 221	355 957	219 462
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF			5 471 277	192 137	167 009
iShares Global Infrastructure Index ETF			2 437 433	77 388	65 452
iShares Global Real Estate Index ETF			2 403 063	78 202	75 418
Vanguard FTSE Emerging markets All Cap Index ETF			355 897	13 417	13 656
				1 525 992	1 206 326
Total des actions – 32,1 %				1 525 992	1 206 326
Total des placements – 99,0 %				4 715 723	4 476 369
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 1,0 %				45 491	45 491
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %				4 761 214	4 521 860
Répartition des placements (note 4)					
Droits au remboursement des frais de souscription (annexes I, II et III)				214 546	199 536
Trésorerie et équivalents de trésorerie (annexes I, II et III)				2 135	2 135
Total du fonds de placement				4 977 895	5 723 531
Représenté par :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie				47 626	
Placements, à la juste valeur				4 930 269	
				4 977 895	

Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé

Aux 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente le sommaire des parts, des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé du Régime Avantage CST par année d'admissibilité.

Année d'admissibilité	Nbre de parts à l'ouverture	Rentrées de parts ¹	Sorties de parts ²	Nbre de parts à la clôture	Dépôts des souscripteurs	Revenu cumulé ³
2020 et avant 2020	486 068	2 892	64 212	424 748	43 113 \$	79 326 \$
2021	183 536	2 133	13 471	172 198	51 039	89 608
2022	191 325	745	2 691	189 379	127 039	99 707
2023	187 393	470	1 118	186 745	243 529	113 540
2024	192 391	409	1 284	191 516	282 683	121 732
2025	183 589	872	1 693	182 768	266 066	109 024
2026	177 334	1 286	1 887	176 733	239 802	92 051
2027	168 196	1 633	2 253	167 576	211 403	74 685
2028	161 201	1 799	2 803	160 197	186 887	61 827
2029	155 000	2 520	2 821	154 699	159 133	48 408
2030	155 965	3 195	4 020	155 140	139 189	38 282
2031	141 572	3 245	3 746	141 071	122 663	30 613
2032	137 644	3 807	4 561	136 890	100 185	22 151
2033	116 591	4 750	4 148	117 193	79 234	15 239
2034	135 561	5 539	5 256	135 844	63 559	10 219
2035 et après	427 256	184 646	26 486	585 416	113 702	11 012
TOTAL	3 200 622	219 941	142 450	3 278 113	2 429 225 \$	1 017 423 \$

1. Les rentrées de parts comprennent les nouvelles parts, les parts supplémentaires et les parts transférées au Régime.

2. Les sorties de parts comprennent les parts résiliées, les parts transférées du Régime et les parts liées aux paiements d'aide aux études.

3. Le revenu cumulé représente à la fois le revenu attribué aux comptes des souscripteurs et le revenu détenu pour le versement futur de paiements d'aide aux études.

La variation des dépôts des souscripteurs est la suivante :

	2021	2020
Paiements des souscripteurs ¹	277 089 \$	274 872 \$
Transferts de capital interrégimes	(55 349)	(44 471)
Frais de tenue de compte	(2 974)	(3 233)
Remboursement du capital	(179 524)	(209 773)
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs	39 242	17 395
Solde, au début de l'exercice	2 389 983	2 372 588
Solde, à la fin de l'exercice	2 429 225 \$	2 389 983 \$

1. Déduction faite des frais de souscription perçus de 35 584 \$ (2020 – 32 461 \$).

Tableau complémentaire III – Paiements d'aide aux études

Pour les exercices clos les 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Les tableaux suivants présentent le montant total en dollars des paiements par exercice, ainsi que le nombre de parts admissibles payées et le montant des paiements d'aide aux études par année d'admissibilité.

Paiements d'aide aux études	2021	2020	Paiements d'aide aux études	2021	2020
Paiements pour l'année considérée	47 032 \$	37 081 \$	Non discrétionnaires	71 698 \$	51 144 \$
Paiements différés	24 318	13 531			
Paiements anticipés	348	532			
	71 698 \$	51 144 \$			

	Nombre de parts liées aux paiements d'aide aux études				Montant des paiements d'aide aux études par part			
	Année d'admissibilité				Année d'admissibilité			
	2021	2020	2019	2018	2021	2020	2019	2018
Premier	61 616,6	148 885,3	159 420,9	62 546,9	192 \$	177 \$	141 \$	133 \$
Deuxième		75 086,7	104 688,3	70 992,8		200	196	145
Troisième			63 765,0	59 316,1			215	161
Quatrième				34 079,4				190

Notes annexes

Aux 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Note 1. Nature des activités

Le Régime Avantage CST de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime ») est un régime d'épargne-études collectif qui a été établi le 1^{er} mai 2001. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par Consultants C.S.T. inc. (« C.C.S.T. »), une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom du bénéficiaire. Des frais de souscription et des frais de tenue de compte sont déduits des cotisations versées par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur :

- i. au moment où la convention vient à échéance et que le bénéficiaire est devenu un étudiant admissible à recevoir le premier paiement d'aide aux études (« PAE »);
- ii. au moment où la convention vient à échéance et que le bénéficiaire n'est pas encore devenu un étudiant admissible, auquel cas le bénéficiaire renoncera à toutes les subventions gouvernementales (comme il est décrit ci-dessous); ou
- iii. au moment de la résiliation de la convention.

Le revenu de placement réalisé sur le solde du capital des souscripteurs sert au versement des PAE à des étudiants admissibles. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant le Programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCEE »), le Bon d'études canadien (le « BEC »), l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») et la Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (« BCTESG ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles avec leurs PAE.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis; après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études (les « REEE ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas

imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

Note 2. Principales méthodes comptables

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »).

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 16 décembre 2021.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Le Régime classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des passifs financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion de ces actifs financiers et de ces passifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et des passifs financiers.

Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les variations ultérieures de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées au poste Variation des profits (pertes) latents dans les états du résultat global. Lorsqu'un actif financier ou un passif financier classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est vendu, l'écart entre le produit de la vente et la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale du titre est comptabilisé dans le poste Profits (pertes) réalisés à la vente de placements dans les états du résultat global.

Les actifs financiers et les passifs financiers qui sont détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers et les passifs financiers évalués au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée de tout coût additionnel directement attribuable à l'acquisition ou à l'émission. Les actifs financiers au coût amorti sont présentés déduction faite de la correction de valeur pour perte de valeur. Les produits d'intérêts, y compris l'amortissement des surcotes et des décotes sur les titres évalués au coût amorti, sont comptabilisés dans les produits d'intérêts. Les gains ou les pertes de valeur comptabilisés à l'égard des titres au coût amorti sont comptabilisés

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

dans les états du résultat global. Lorsqu'un instrument de créance évalué au coût amorti est vendu, l'écart entre le produit de la vente et le coût amorti du titre au moment de la vente est comptabilisé dans le poste Profits (pertes) réalisés à la vente de placements dans les états du résultat global.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾
Placements, au coût amorti	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾

ⁱ⁾ Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction.

ⁱⁱ⁾ Les actifs financiers classés au coût amorti, y compris les instruments de créance et les actifs financiers non dérivés, sont détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et au moment de l'acquisition ne sont pas acquis principalement à des fins de transaction. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ⁱⁱⁱ⁾ Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

d) Évaluation des placements

Les placements incluent les montants des placements à la juste valeur et au coût amorti.

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions, les fonds négociés en bourse (les « FNB ») et les fonds communs.

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

Les placements dans des fonds communs utilisés en vue du paiement des droits au remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») dont il est question à la note 8 sont évalués aux valeurs liquidatives des fonds communs à la date d'évaluation, étant donné que celles-ci représentent la valeur que le Régime pourrait recevoir à la suite du rachat des parts qu'il détient dans les fonds communs.

La note 9 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

e) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisés à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latents sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

f) Dépôts des souscripteurs, frais de souscription et frais de tenue de compte

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers, déduction faite des frais de souscription et des frais de tenue de compte. Ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Les frais de souscription sont déduits des dépôts des souscripteurs et sont perçus sur une période pouvant aller jusqu'à 32 mois à compter de la date du dépôt initial. Les frais de tenue de compte sont payés annuellement à la Fondation à même les dépôts de ces souscripteurs et sont comptabilisés sur la durée de l'exercice.

g) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

i) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisés ou latents sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisés à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latents des états du résultat global.

j) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Les estimations, les hypothèses et les jugements qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs sont ceux qui sont utilisés pour l'évaluation des droits au RFS. D'autres renseignements sur l'évaluation des droits au RFS sont présentés à la note 8b.

Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

a) Distribution et administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à C.C.S.T., en qualité de courtier de régimes de bourses d'études et de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité de distribuer et d'administrer le Régime. Les conventions sont renouvelables annuellement le 1^{er} novembre.

Les frais d'administration et frais de tenue de compte sont versés à la Fondation. Les frais d'administration sont des frais annuels de 0,5 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci, ainsi que des placements utilisés pour financer les droits au RFS (le « Fonds de RFS »).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, un montant de 27 685 \$ a été comptabilisé à titre de frais de tenue de compte et de frais d'administration (2020 – 26 100 \$). Les frais d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2021 s'élevaient à 847 \$ (2020 – 497 \$).

Les frais de souscription sont versés par les souscripteurs et déduits de leurs cotisations. Conformément à la convention de distribution, la Fondation a convenu de verser une partie des frais de souscription perçus auprès des souscripteurs dans le Fonds de RFS chaque année afin de s'acquitter des paiements des droits au RFS à la date de leur échéance. Le solde des frais de souscription perçus est versé à C.C.S.T. à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, un montant de 35 230 \$ a été versé à C.C.S.T. à même les frais de souscription perçus à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne (2020 – 32 360 \$). Les montants connexes inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2021 s'élevaient à 928 \$ (2020 – 575 \$).

Il revient à la Fondation de verser aux bénéficiaires du Régime les remboursements de frais de souscription promis. Toute insuffisance dans les actifs pour s'acquitter des paiements des droits au RFS sera financée par la Fondation (se reporter à la note 8).

b) Paiements pour le financement du déficit du RFS versés par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, la Fondation a versé des paiements pour le financement du déficit de 8 200 \$ (2020 – 6 445 \$) au Fonds de RFS (se reporter à la note 8b).

c) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, le Régime a comptabilisé une charge de 67 \$ (2020 – 68 \$) pour les services du comité d'examen indépendant. Les honoraires du comité d'examen indépendant inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2021 s'élevaient à néant (2020 – néant).

d) Honoraires versés pour superviser et encadrer les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 541 \$ (2020 – 700 \$) facturé par C.C.S.T. au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 117 \$ à payer à C.C.S.T. au 31 octobre 2021 (2020 – 206 \$) relativement à ces charges.

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Note 3. Transactions entre parties liées (suite)

e) Honoraires versés pour les services de gestion de placements fournis par Gestion d'actifs C.S.T. Inc.

C.C.S.T. a conclu une entente avec Gestion d'actifs C.S.T. Inc. (« Gestion d'actifs C.S.T. ») afin que celle-ci agisse à titre de gestionnaire de placement pour une partie des comptes de placement du Régime à compter du 5 novembre 2020 et jusqu'à ce que l'entente soit résiliée. L'entente peut être résiliée à la suite d'un préavis de 30 jours. Gestion d'actifs C.S.T. facture ces services au Régime chaque trimestre depuis mars 2021. La juste valeur du total des placements gérés par Gestion d'actifs C.S.T. s'élevait à 527 522 \$ au 31 octobre 2021.

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 365 \$ facturé par Gestion d'actifs C.S.T. au titre des charges engagées pour la prestation de ces services. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 226 \$ à payer à Gestion d'actifs C.S.T. au 31 octobre 2021 relativement à ces charges.

Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille et dans les annexes I, II et III de ce tableau, qui sont expliquées ci-dessous.

Depuis le 15 mars 2021, les subventions gouvernementales ne sont plus investies dans un fonds distinct avec les subventions gouvernementales d'autres REEE administrés par C.C.S.T. Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont investis avec le capital des souscripteurs et le revenu réalisé sur celui-ci. Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Dans le cas des conventions achetées en vertu des prospectus datés d'avant le 2 octobre 2007, les placements utilisés pour financer les droits au RFS du Régime Avantage CST et du Régime d'épargne collectif sont gérés dans un Fonds de RFS distinct (se reporter à l'Annexe I du Tableau complémentaire I). Les avoirs et le revenu du Fonds de RFS sont attribués au Régime en fonction de sa quote-part des droits au RFS.

Dans le cas des conventions achetées en vertu des prospectus datés du 2 octobre 2007 ou d'une date ultérieure, les placements utilisés pour financer les droits au RFS du Régime sont gérés dans un Fonds de RFS distinct (se reporter à l'Annexe II du Tableau complémentaire I).

Dans le cas des conventions qui ont été transférées du Régime Avantage CST vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel, les placements utilisés pour financer les droits au RFS du Régime sont gérés dans un Fonds de RFS distinct (se reporter à l'Annexe III du Tableau complémentaire I).

Les restrictions relatives aux normes générales de placement incluses dans la politique nationale n° 15 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières ne s'appliquent pas à l'actif investi dans les Fonds de RFS.

Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et aux mandats de placement.

a) Risque de marché

i. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la durée, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

a) Risque de marché (suite)

i. Risque de taux d'intérêt (suite)

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	31 oct. 2021	31 oct. 2020
Moins de 1 an	4 %	5 %
De 1 an à 3 ans	6 %	7 %
De 3 à 5 ans	6 %	6 %
Plus de 5 ans	51 %	51 %
Total des titres de créance	67 %	69 %

Au 31 octobre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 4 977 773 \$ (2020 – 4 768 315 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 193 859 \$ (2020 – 213 120 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 219 994 \$ (2020 – 247 410 \$). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

ii. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions et les FNB du Régime, ainsi que les Fonds de RFS, qui représentent 33 % (2020 – 31 %) du total du fonds de placement au 31 octobre 2021. Le risque lié à la composante actions du Fonds de RFS est géré par la sélection des titres et par une gestion active de la part des gestionnaires externes dans les limites stipulées dans les politiques de placement approuvées et les mandats.

Au 31 octobre 2021, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiquée dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 16 611 \$ (2020 – 14 850 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous :

Notation	31 octobre 2021		31 octobre 2020	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	7 %	347 506 \$	7 %	314 668 \$
AA/AA(élevée)/AA(faible)	29 %	1 438 147	34 %	1 635 631
A/A(élevée)/A(faible)	19 %	932 231	15 %	727 108
BBB	11 %	553 833	9 %	410 074
R-1	1 %	28 134	4 %	181 016
Non noté à court terme	0 %	15 812	0 %	16 787
Total des titres de créance	67 %	3 315 663 \$	69 %	3 285 284 \$

DBRS Morningstar a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires incluant les droits au RFS. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des échéances des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an. La Fondation verse une partie des frais de souscription perçus auprès des souscripteurs dans le Fonds de RFS chaque année afin de rembourser les montants des droits au RFS à la date de leur échéance.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements survenus dans les taux de change. Le Régime détient des fonds communs d'actions étrangères et des FNB qui représentent 33 % (2020 – 29 %) du total du fonds de

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

d) Risque de change (suite)

placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 15 718 \$ (2020 – 13 500 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

Note 7. Fonds général et dons versés par la Fondation

La Fiducie canadienne de bourses d'études des Régimes d'épargne collectifs (la « Fiducie des Régimes d'épargne collectifs ») est une fiducie légale qui inclut le Régime d'épargne collectif et le Régime Avantage CST (les « Régimes »). Les Régimes sont enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre de régimes d'épargne-études. Le Fonds général est un compte distinct de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs qui obtient son revenu des sources suivantes :

- des produits réalisés sur le revenu cumulé des souscripteurs entre la date d'échéance des conventions et celle à laquelle les fonds sont versés à des étudiants admissibles sous la forme de PAE;
- des produits réalisés sur le revenu auquel ont renoncé les souscripteurs qui ont résilié leur convention avant l'échéance;
- du revenu non réclamé par les bénéficiaires avant la date d'expiration des conventions;
- des paiements de capital et de revenu non réclamés.

Selon l'acte de fiducie de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs, le Fonds général peut être utilisé pour financer les PAE pour des étudiants admissibles dans l'un ou l'autre des régimes de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs.

Les dons versés par la Fondation représentent un fonds commun discrétionnaire qui est partagé entre les Régimes. Ces fonds sont utilisés pour compléter les PAE lorsque le solde du Fonds général est épuisé. Le montant est réparti annuellement entre les Régimes, en fonction des paiements prévus pour chaque Régime.

Les encaissements et décaissements du Fonds général qui figurent dans les états financiers du Régime pour les exercices clos les 31 octobre 2021 et 2020 sont les suivants :

	2021	2020
Encaissements		
Revenu de placement net	3 002 \$	2 920 \$
Décaissements		
Paiements d'aide aux études	(2 966)	(1 623)
Excédent des encaissements sur les décaissements	36	1 297
Solde, au début de l'exercice	7 647	6 350
Solde, à la fin de l'exercice	7 683 \$	7 647 \$

Les encaissements et les décaissements au titre des dons versés par la Fondation qui figurent dans les états financiers du Régime pour les exercices clos les 31 octobre 2021 et 2020 sont les suivants :

	2021	2020
Encaissements		
Contributions reçues de la Fondation	– \$	– \$
Décaissements		
Paiements d'aide aux études	–	–
Excédent des encaissements sur les décaissements	–	–
Solde, au début de l'exercice	715	715
Solde, à la fin de l'exercice	715 \$	715 \$

Note 8. Remboursement des frais de souscription

a) Droits au remboursement des frais de souscription

Le Régime rembourse les frais de souscription aux bénéficiaires admissibles (les « droits au RFS ») en quatre paiements durant la période de versement des paiements d'aide aux études. Le montant total remboursé pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 était de 18 116 \$ (2020 – 14 710 \$).

Au 31 octobre 2021, le montant des droits au RFS de 199 737 \$ (2020 – 174 240 \$), indiqué dans les états de la situation financière, représentait le coût moyen des placements du Régime dans le Fonds de RFS de 201 671 \$ (2020 – 175 243 \$), compte tenu des fonds devant être transférés aux placements directs du Régime de (2 226) \$ (2020 – 1 166 \$) pour les paiements du RFS faits aux bénéficiaires durant l'exercice, majoré des intérêts courus de 292 \$ (2020 – 163 \$). La juste valeur des placements dans le Fonds de RFS au 31 octobre 2021, compte tenu de ce qui précède, se chiffrait à 216 681 \$ (2020 – 171 738 \$). Le Fonds de RFS comprend des placements à la juste valeur de 214 546 \$ et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 2 135 \$, qui sont présentés dans les états de la situation financière. L'écart entre la valeur actualisée des droits au RFS et la juste valeur du Fonds de RFS n'est pas comptabilisé dans les états financiers du Régime.

i) Conventions achetées en vertu des prospectus datés d'avant le 2 octobre 2007

Le Régime verse des droits au RFS aux bénéficiaires à partir du Fonds de RFS, qui correspondent à 100 % des frais de souscription payés à l'égard de ces conventions.

Au 31 octobre 2021, le coût moyen et la juste valeur des placements du Régime dans le Fonds de RFS disponible en vue du paiement des droits au RFS se chiffraient à 104 798 \$ et à 110 921 \$, respectivement (2020 – 91 489 \$ et 89 689 \$, respectivement).

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Note 8. Remboursement des frais de souscription (suite)

a) Droits au remboursement des frais de souscription (suite)

ii) Conventions achetées en vertu des prospectus portant la date du 2 octobre 2007 ou une date ultérieure

Le montant des droits au RFS pour ces conventions est égal à un remboursement de 50 % des frais de souscription payés, plus un montant potentiel additionnel qui ne doit pas excéder le montant du surplus disponible (le cas échéant) dans le Fonds de RFS. Tout surplus dans le Fonds de RFS sera calculé par la Fondation comme l'excédent, le cas échéant, de la valeur des actifs dans le Fonds de RFS sur l'évaluation des obligations de remboursement des frais de souscription calculée sur une base de 50 % des frais de souscription.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, un montant de 2 631 \$ (2020 – 2 140 \$) a été déposé dans le Fonds de RFS à même les cotisations des souscripteurs, ce qui est équivalent à la valeur actualisée estimative des montants des droits au RFS prévus futurs de 100 \$ la part pour toutes les parts vendues au cours de la période. Le taux d'actualisation au 31 octobre 2021 de 5,5 % (31 octobre 2018 – 5,7 %) utilisé pour déterminer la valeur actualisée estimative était fondé sur les taux de rendement à long terme attendus pour le Fonds de RFS.

Au 31 octobre 2021, le coût moyen et la juste valeur des placements du Régime dans le Fonds de RFS disponible en vue du paiement des droits au RFS se chiffraient à 94 880 \$ et à 103 786 \$, respectivement (2020 – 83 754 \$ et 82 052 \$, respectivement).

iii) Transferts vers le Régime d'épargne familial et le Régime d'épargne individuel

Si la convention d'un souscripteur est transférée vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel, le souscripteur peut avoir droit à un remboursement partiel des frais de souscription payés au titre du Régime. Le pourcentage des frais de souscription à rembourser dépend de la période pendant laquelle la convention du souscripteur se rapportait au Régime et il se situe entre 0 % et 25 % du total des frais de souscription payés. Le remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») est versé aux bénéficiaires admissibles dans une proportion correspondant au montant du retrait des PAE. Le montant total remboursé pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 était de 1 157 \$ (2020 – 456 \$). Au 31 octobre 2021, le montant à payer à l'égard des frais de souscription s'établissait à 451 \$ pour le Régime d'épargne familial et à 5 \$ pour le Régime d'épargne individuel (2020 – 306 \$ et 4 \$, respectivement).

Au 31 octobre 2021, le coût moyen et la juste valeur des placements du Régime dans le Fonds de RFS partiel disponible en vue du paiement des droits au RFS partiel se chiffraient à 1 975 \$ et à 1 993 \$, respectivement.

b) Évaluation des droits au remboursement des frais de souscription

Deux évaluations distinctes sont effectuées à l'égard des droits au RFS. En premier lieu, sur une base annuelle, une évaluation des droits au RFS est préparée en se fondant sur les meilleures estimations de la direction. Cette évaluation est utilisée pour estimer la situation de capitalisation courante des droits au RFS. La valeur actualisée des droits au RFS est déterminée en utilisant les taux de rendement des placements à long terme prévus et est fondée sur la politique de placement pour le Fonds de RFS, comme il est expliqué au paragraphe i) ci-dessous.

En deuxième lieu, une évaluation actuarielle est effectuée au minimum tous les deux ans afin de déterminer le caractère suffisant des actifs dans le Fonds de RFS et la pertinence de la politique de financement pour répondre aux exigences relatives aux droits au RFS dans les années à venir. Cette évaluation utilise les taux de rendement des placements à long terme prévus qui sont établis par la direction pour calculer la valeur actualisée des droits au RFS et pour projeter la croissance des actifs du Fonds de RFS afin de s'assurer que les droits au RFS futurs seront entièrement financés, tel qu'il est établi au paragraphe ii) ci-dessous.

i) Évaluation de la direction fondée sur ses meilleures estimations

Les hypothèses utilisées pour évaluer les droits au RFS illustrent la meilleure estimation de la direction des paiements futurs aux bénéficiaires et incluent des hypothèses à la fois économiques et non économiques. Les hypothèses non économiques incluent des considérations comme la résiliation de conventions avant l'échéance et la participation des étudiants admissibles dans l'encaissement des PAE. L'hypothèse économique principale est le taux d'actualisation, qui est fondé sur la politique de placement approuvée par le comité de placement de la Fondation. Étant donné que les conditions sous-jacentes varient au fil du temps, les hypothèses pourraient également changer, ce qui pourrait entraîner une variation significative de la valeur actualisée des droits au RFS.

A) Conventions achetées en vertu des prospectus datés d'avant le 2 octobre 2007

La situation de capitalisation des droits au RFS était la suivante aux 31 octobre :

	2021	2020
Valeur actualisée des droits au RFS	139 059 \$	144 813 \$
Juste valeur du Fonds de RFS (note 8a, i)	110 921	89 689
Partie sous-capitalisée des droits au RFS	28 138 \$	55 124 \$

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Note 8. Remboursement des frais de souscription (suite)

b) Évaluation des droits au remboursement des frais de souscription (suite)

A) Conventions achetées en vertu des prospectus datés d'avant le 2 octobre 2007 (suite)

Le taux d'actualisation, qui est établi au taux d'investissement à long terme attendu du Fonds de RFS au 31 octobre 2021, était de 4,4 % (2020 – 5,1 %). Une diminution ou augmentation de 1 % du taux d'actualisation utilisé augmenterait ou diminuerait la valeur actualisée des droits au RFS de 5 085 \$ ou de 4 711 \$, respectivement (2020 – 5 519 \$ ou 5 137 \$, respectivement).

B) Conventions achetées en vertu des prospectus portant la date du 2 octobre 2007 ou une date ultérieure

La situation de capitalisation des droits au RFS était la suivante aux 31 octobre :

	2021	2020
Valeur actualisée des droits au RFS	92 288 \$	85 890 \$
Juste valeur du Fonds de RFS (note 8a, ii)	103 786	82 052
Partie (surcapitalisée) sous-capitalisée des droits au RFS	(11 498)\$	3 838 \$

Le taux d'actualisation, qui est établi au taux de rendement à long terme prévu du Fonds de RFS au 31 octobre 2021, était de 5,5 % (2020 – 5,6 %). Une diminution ou augmentation de 1 % du taux d'actualisation utilisé augmenterait ou diminuerait la valeur actualisée des droits au RFS de 9 330 \$ ou de 8 174 \$, respectivement (2020 – 8 976 \$ ou 7 871 \$, respectivement).

C) Conventions achetées et transférées vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel

La situation de capitalisation des droits au RFS partiel était la suivante aux 31 octobre :

	2021	2020
Valeur actualisée des droits au RFS partiel	3 591 \$	2 184 \$
Juste valeur du Fonds de RFS (note 8a, iii)	1 975	–
Partie sous-capitalisée des droits au RFS partiel	1 616 \$	2 184 \$

La valeur actualisée des droits au RFS partiel correspond au passif non actualisé.

ii) Évaluation actuarielle

Une évaluation actuarielle des droits au RFS du Régime a été effectuée en fonction des actifs et des obligations au

31 octobre 2020. Cette évaluation incluait des hypothèses à propos de la meilleure estimation de la direction relativement à la résiliation de conventions avant l'échéance et à la participation des étudiants admissibles dans l'encaissement de PAE. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des droits au RFS était fondé sur le taux de rendement des placements à long terme prévu de 4,2 %, ce qui s'est traduit par une obligation non capitalisée de 43 500 \$ pour les conventions achetées en vertu des prospectus portant une date antérieure au 2 octobre 2007. Le taux d'actualisation utilisé pour les conventions achetées en vertu des prospectus portant une date ultérieure au 2 octobre 2007 était de 5,5 %, ce qui s'est traduit par un montant sous-capitalisé de 4 000 \$. Le taux d'actualisation utilisé pour les conventions achetées et transférées vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel était de 5,4 %, ce qui s'est traduit par un montant sous-capitalisé de 2 184 \$. La Fondation a la responsabilité de verser aux bénéficiaires du Régime un remboursement de frais de souscription promis. Des exigences de financement ont été établies par la Fondation pour s'assurer que les actifs sont suffisants pour répondre aux exigences futures de droits au RFS en utilisant les taux de rendement à long terme prévus, en se fondant sur la politique de placement approuvée par le comité de placement de la Fondation pour projeter la croissance de l'actif du Fonds de RFS. Toute insuffisance dans les actifs détenus pour s'acquitter du paiement des droits au RFS sera financée par la Fondation.

La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée en 2023 et sera fondée sur les actifs et les obligations au 31 octobre 2022.

c) Modification d'une estimation – Affectation des actifs et du revenu au titre des droits au remboursement des frais de souscription

Le Régime et le Régime d'épargne collectif sont des régimes distincts appartenant à la Fiducie d'épargne collective. Les actifs au titre des droits au remboursement des frais de souscription (les « actifs liés au RFS de 100 % ») pour le Régime et le Régime d'épargne collectif sont détenus dans le même compte de fiducie pour permettre une gestion efficiente des placements.

Dans le cadre de l'évaluation actuarielle de 2021, les actifs liés au RFS de 100 % ont été réaffectés entre le Régime et le Régime d'épargne collectif afin de refléter l'évaluation des droits au RFS effectuée au 31 octobre 2021. Au cours de l'exercice, des actifs liés au RFS de 100 % de 12 227 \$ ont été réaffectés du Régime d'épargne collectif au Régime. Le revenu futur gagné sur les actifs liés au RFS de 100 % reflétera cette nouvelle affectation, mais il est impraticable d'estimer le montant de cette incidence sur les périodes ultérieures.

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Note 9. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Le tableau suivant présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur pour chaque catégorie du classement des instruments financiers. Aux fins de l'évaluation, ils sont comptabilisés à la juste valeur si les conditions nécessaires à la séparation sont remplies.

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers au 31 octobre 2021

	Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net		Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers					
Équivalents de trésorerie ¹	– \$	31 735 \$	31 735 \$	31 735 \$	31 735 \$
Placements	4 782 405	147 864	147 466	4 930 269	4 929 871
Autres actifs ²	–	40 726	40 726	40 726	40 726
Passifs financiers					
Autres passifs ³	– \$	11 292 \$	11 292 \$	11 292 \$	11 292 \$

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers au 31 octobre 2020

	Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net		Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers					
Équivalents de trésorerie ¹	– \$	109 213 \$	109 213 \$	109 213 \$	109 213 \$
Placements	4 538 992	113 560	114 369	4 652 552	4 653 361
Autres actifs ²	–	39 962	39 962	39 962	39 962
Passifs financiers					
Autres passifs ³	– \$	50 230 \$	50 230 \$	50 230 \$	50 230 \$

1. La trésorerie et les soldes bancaires de 15 841 \$ (2020 – 6 553 \$) ont été exclus.
2. Les autres actifs se composent des débiteurs pour les titres vendus, des produits à recevoir et autres débiteurs et des subventions gouvernementales à recevoir.
3. Les autres passifs se composent des créditeurs pour les titres achetés et des créditeurs et charges à payer.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2021

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	3 114 288 \$	– \$	3 114 288 \$
Titres de capitaux propres, FNB et fonds communs d'actions	1 668 117	–	–	1 668 117 \$
Total des placements, à la juste valeur	1 668 117 \$	3 114 288 \$	– \$	4 782 405 \$

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2020

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	3 055 958 \$	– \$	3 055 958 \$
Titres de capitaux propres, FNB et fonds communs d'actions	1 483 034	–	–	1 483 034 \$
Total des placements, à la juste valeur	1 483 034 \$	3 055 958 \$	– \$	4 538 992 \$

Pour les exercices clos les 31 octobre 2021 et 2020, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1 ou 2.

Droits au remboursement de frais de souscription

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Conventions achetées avant le 2 octobre 2007

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations					
Fédérales – 1,5 %					
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,15	15 déc. 2021	1 700	1 702	1 711
				1 702	1 711
Provinciales – 0,2 %					
Province du Nouveau-Brunswick	6,47	30 nov. 2027	183	208	217
				208	217
De sociétés – 47,4 %					
407 International Inc.	6,75	27 juill. 2039	166	220	228
407 International Inc.	7,13	26 juill. 2040	518	766	800
AT&T Inc.	4,85	25 mai 2047	1 597	1 730	1 602
Bank of America	1,05	15 sept. 2027	1 758	1 757	1 758
Banque de Montréal	4,30	26 nov. 2080	1 044	1 086	1 076
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,70	27 juill. 2081	548	538	548
Bankers Hall LP	4,38	20 nov. 2023	250	255	260
Bell Canada	0,00	15 mai 2034	496	300	272
Blue Water Bridge Authority	6,41	9 juill. 2027	1 246	543	609
Banque Canadienne Impériale de Commerce	0,00	4 mars 2025	975	970	975
Cenovus Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	1 075	1 113	1 103
Cogeco Communications inc.	2,99	22 sept. 2031	855	832	855
Banque Concentra	0,81	1 ^{er} nov. 2025	310	280	288
CSS Partnership	6,92	31 juill. 2042	177	233	230
Enbridge Gas Inc.	3,65	1 ^{er} avr. 2050	991	1 034	1 028
Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	2 099	2 211	2 076
EUROFIMA – obligations feuille d'érable	4,55	30 mars 2027	212	237	237
First National Financial LP	0,27	1 ^{er} mai 2026	630	592	592
Société de financement GE Capital Canada	0,79	15 févr. 2022	646	646	594
Société de financement GE Capital Canada	1,64	6 févr. 2023	147	149	141
Société de financement GE Capital Canada	5,73	22 oct. 2037	404	474	387
Goldman Sachs Group, Inc.	0,84	29 avr. 2025	641	642	641
Great-West Lifeco Inc.	3,60	31 déc. 2081	1 352	1 339	1 352
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,45	30 juill. 2029	918	1 074	1 117
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,05	12 juin 2030	115	152	145
Heathrow Funding Ltd.	3,40	8 mars 2028	200	205	190
Heathrow Funding Ltd.	3,66	13 janv. 2031	1 662	1 715	1 680
InPower BC General Partnership	4,47	31 mars 2033	472	508	469
Lloyds Bank plc	3,50	3 févr. 2025	553	577	592
Les Compagnies Loblaw limitée	0,00	7 juin 2027	552	467	418

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 47,4 % (suite)					
Les Compagnies Loblaw limitée	0,00	23 nov. 2027	174	147	129
Les Compagnies Loblaw limitée	6,54	17 févr. 2033	848	1 081	1 085
Société Financière Manuvie	3,38	19 juin 2081	1 381	1 352	1 381
McCain Finance Limited	3,87	7 févr. 2023	737	760	737
Metropolitan Life Global Funding I	1,95	20 mars 2028	1 181	1 146	1 178
Molson Coors International LP	3,44	15 juill. 2026	360	374	381
Administration portuaire de Montréal	3,24	22 mars 2051	276	276	276
Morgan Stanley	0,78	21 mars 2025	2 447	2 439	2 447
NAV Canada	7,56	1 ^{er} mars 2027	470	544	591
NAV Canada	7,40	1 ^{er} juin 2027	72	91	99
NAV Canada	3,29	30 mars 2048	160	164	144
NAV Canada	2,92	29 sept. 2051	857	817	825
New York Life Global Funding	2,00	17 avr. 2028	1 489	1 458	1 486
North Battleford Power LP	4,96	31 déc. 2032	718	804	830
Nova Gas Transmission Ltd.	9,90	16 déc. 2024	109	134	167
Ornge Issuer Trust	5,73	11 juin 2034	872	1 015	1 005
Pembina Pipeline Corporation	4,75	26 mars 2048	2 042	2 147	2 122
Plenary Properties LTAP LP	6,29	31 janv. 2044	807	1 056	1 025
Banque Royale du Canada	4,50	24 nov. 2080	1 048	1 100	1 074
Scotia Capitaux Inc.	0,55	1 ^{er} janv. 2026	4 000	3 634	3 689
Shaw Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	973	1 268	983
Shaw Communications Inc.	4,25	9 déc. 2049	1 100	1 085	1 096
Sobeys Inc.	6,06	29 oct. 2035	510	623	618
Sobeys Inc.	6,64	7 juin 2040	100	133	140
Strait Crossing Development Inc.	6,17	15 sept. 2031	451	314	284
La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie	6,30	15 mai 2028	41	50	50
La Financière Sun Life inc.	3,60	30 juin 2081	464	460	464
Suncor Énergie Inc.	3,10	24 mai 2029	245	250	261
Suncor Énergie Inc.	5,00	9 avr. 2030	600	688	644
Suncor Énergie Inc.	3,95	4 mars 2051	198	193	195
La Banque Toronto-Dominion	3,60	31 oct. 2081	455	446	455
Toyota Crédit Canada Inc.	2,31	23 oct. 2024	151	153	151
TransCanada PipeLines Limited	0,74	9 juin 2024	1 261	1 263	1 261
TransCanada PipeLines Limited	8,29	5 févr. 2026	214	261	283
TransCanada PipeLines Limited	6,28	26 mai 2028	327	385	407

Droits au remboursement de frais de souscription (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Conventions achetées avant le 2 octobre 2007 (suite)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 47,4 % (suite)					
TransCanada PipeLines Limited	6,89	7 août 2028	117	142	146
TransCanada PipeLines Limited	4,33	16 sept. 2047	529	540	518
Transcontinental inc.	2,28	13 juill. 2026	350	345	350
University Health Network	5,64	8 déc. 2022	464	476	530
Institut universitaire de technologie de l'Ontario	6,35	15 oct. 2034	997	1 193	1 059
WTH Car Rental ULC	3,28	22 janv. 2024	279	286	290
WTH Car Rental ULC	2,78	22 juill. 2024	380	388	395
				54 126	53 514
Total des placements à revenu fixe – 49,1 %				56 036	55 442

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Fonds commun d'actions – 49,6 %			
Fonds d'actions mondiales CC&L	2 223 885	56 550	50 844
Total des actions – 49,6 %		56 550	50 844
Total des placements – 98,7 %		112 586	106 286
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 1,3 %		1 511	1 511
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %		114 097	107 797
Total de la répartition des placements			
Régime d'épargne collectif		3 134	2 959
Régime Avantage CST		109 452	103 329
		112 586	106 288

Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Régime d'épargne collectif		42	42
Régime Avantage CST		1 469	1 469
		1 511	1 511

Droits au remboursement de frais de souscription

Annexe II du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Conventions achetées le 2 octobre 2007 ou après cette date

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 0,7 %						De sociétés – 15,6 % (suite)					
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,45	30 juill. 2029	136	159	165	Heathrow Funding Ltd.	3,25	21 mai 2027	409	421	405
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,05	12 juin 2030	185	245	234	Heathrow Funding Ltd.	3,40	8 mars 2028	200	205	190
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	230	273	252	Heathrow Funding Ltd.	3,66	13 janv. 2031	40	41	42
				677	651	Honda Canada Finance Inc.	0,77	19 sept. 2022	80	80	80
Provinciales – 0,1 %						InPower BC General Partnership	4,47	31 mars 2033	149	161	150
Province du Nouveau-Brunswick	6,47	30 nov. 2027	135	153	164	Lloyds Bank plc	3,50	3 févr. 2025	30	31	30
				153	164	Les Compagnies Loblaw limitée	6,05	9 juin 2034	176	219	194
De sociétés – 15,6 %						Les Compagnies Loblaw limitée	5,90	18 janv. 2036	142	176	171
407 International Inc.	6,75	27 juill. 2039	35	46	48	La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	3,18	22 nov. 2027	150	153	156
407 International Inc.	7,13	26 juill. 2040	359	531	520	Société Financière Manuvie	3,38	19 juin 2081	412	403	412
Apple Inc.	2,51	19 août 2024	70	72	70	Société de service MCAP	0,32	1 ^{er} juin 2023	370	257	257
Arrow Lakes Power Corporation	5,52	5 avr. 2041	28	34	28	McCain Finance Limited	3,87	7 févr. 2023	94	97	94
AT&T Inc.	4,85	25 mai 2047	385	417	375	Metropolitan Life Global Funding I	1,95	20 mars 2028	621	603	619
AT&T Inc.	5,10	25 nov. 2048	150	169	149	Molson Coors International LP	3,44	15 juill. 2026	70	73	74
Bank of America	1,05	15 sept. 2027	539	539	539	Administration portuaire de Montréal	3,24	22 mars 2051	85	85	85
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,70	27 juill. 2081	200	196	200	NAV Canada	7,56	1 ^{er} mars 2027	180	208	226
Bankers Hall LP	4,38	20 nov. 2023	123	126	126	NAV Canada	7,40	1 ^{er} juin 2027	34	43	47
Bell Canada	0,00	15 mai 2034	27	17	15	NAV Canada	2,92	29 sept. 2051	165	157	165
Blue Water Bridge Authority	6,41	9 juill. 2027	84	37	42	New York Life Global Funding	2,00	17 avr. 2028	459	449	458
Banque Canadienne Impériale de Commerce	0,00	4 mars 2025	512	509	512	North Battleford Power LP	4,96	31 déc. 2032	538	602	623
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	6,91	1 ^{er} oct. 2024	327	88	128	Ornge Issuer Trust	5,73	11 juin 2034	192	224	221
Cenovus Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	345	357	354	Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	132	134	132
Cogeco Communications inc.	2,99	22 sept. 2031	111	108	111	Pembina Pipeline Corporation	4,75	26 mars 2048	346	364	365
Cogeco inc.	4,18	26 mai 2023	139	144	139	Plenary Properties LTAP LP	6,29	31 janv. 2044	374	489	475
CSS Partnership	6,92	31 juill. 2042	110	146	144	Banque Royale du Canada	1,97	2 mars 2022	50	50	51
Enbridge Inc.	4,24	27 août 2042	132	133	112	Banque Royale du Canada	2,00	21 mars 2022	134	135	136
Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	384	405	390	Banque Royale du Canada	4,50	24 nov. 2080	200	210	202
Enbridge Inc.	4,10	21 sept. 2051	133	130	133	Shaw Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	445	580	500
EUROFIMA – obligations feuille d'érable	4,55	30 mars 2027	169	189	197	Sobeys Inc.	6,06	29 oct. 2035	121	148	147
First National Financial LP	0,27	1 ^{er} mai 2026	250	235	235	Sobeys Inc.	6,64	7 juin 2040	64	85	90
Société de financement GE Capital Canada	1,64	6 févr. 2023	183	185	180	Strait Crossing Development Inc.	6,17	15 sept. 2031	194	135	134
Société de financement GE Capital Canada	5,73	22 oct. 2037	185	217	177	La Financière Sun Life inc.	3,05	19 sept. 2028	305	313	322
Goldman Sachs Group, Inc.	0,84	29 avr. 2025	197	197	197	La Financière Sun Life inc.	3,60	30 juin 2081	200	198	200
Great-West Lifeco Inc.	3,60	31 déc. 2081	350	347	350	Suncor Énergie Inc.	5,00	9 avr. 2030	135	155	135
						Suncor Énergie Inc.	4,34	13 sept. 2046	100	104	106
						Suncor Énergie Inc.	3,95	4 mars 2051	104	101	102

Droits au remboursement de frais de souscription (suite)

Annexe II du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Conventions achetées le 2 octobre 2007 ou après cette date (suite)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Fonds communs d'actions – 83,0 %			
De sociétés – 15,6 % (suite)						Fonds d'actions mondiales CC&L			
La Banque Toronto-Dominion	1,99	23 mars 2022	100	101	102	3 388 204	86 156	77 552	
La Banque Toronto-Dominion	3,60	31 oct. 2081	200	196	200		86 156	77 552	
Toyota Crédit Canada Inc.	2,31	23 oct. 2024	323	328	323				
TransCanada PipeLines Limited	0,74	9 juin 2024	164	164	164		103 138	94 232	
TransCanada PipeLines Limited	8,29	5 févr. 2026	118	144	158				
TransCanada PipeLines Limited	6,28	26 mai 2028	8	9	10				
TransCanada PipeLines Limited	6,89	7 août 2028	29	35	36				
TransCanada PipeLines Limited	4,35	6 juin 2046	151	155	124				
TransCanada PipeLines Limited	4,33	16 sept. 2047	321	328	273				
Transcontinental inc.	2,28	13 juill. 2026	106	104	106				
University Health Network	5,64	8 déc. 2022	53	54	60				
Institut universitaire de technologie de l'Ontario	6,35	15 oct. 2034	69	83	73				
Walt Disney Company	2,76	7 oct. 2024	708	728	707				
WTH Car Rental ULC	2,78	22 juill. 2024	255	260	262				
				16 152	15 865				
Total des placements à revenu fixe – 16,4 %				16 982	16 680				
						Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
						Régime Avantage CST			
							648	648	
							648	648	

Droits au remboursement de frais de souscription

Annexe III du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations					
De sociétés – 48,8 %					
Banque de Montréal	2,28	29 juill. 2024	120	122	123
Bell Canada	3,35	22 mars 2023	119	122	123
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,43	9 juin 2023	96	98	99
Enbridge Pipelines Inc.	2,82	12 mai 2031	97	95	97
FortisBC Energy Inc.	6,50	1 ^{er} mai 2034	53	71	73
Financière General Motors du Canada Ltée	1,70	9 juill. 2025	49	48	49
Granite REIT Holdings Limited Partnership	2,38	18 déc. 2030	100	95	97
Hydro One Inc.	4,89	13 mars 2037	99	121	122
Les Compagnies Loblaw limitée	4,49	11 déc. 2028	85	95	97
Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	96	96	98
				963	978
Total des placements à revenu fixe – 48,8 %				963	978
Titre			Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Fonds négociés en bourse – 50,2 %					
iShares Core MSCI All Country World ex Canada Index ETF			27 750	964	968
iShares Core S&P 500 Index ETF			880	29	29
Total des actions – 50,2 %				993	997
Total des placements – 99,0 %				1 956	1 975
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 1,0 %				18	18
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %				1 974	1 993
Total de la répartition des placements					
Régime Avantage CST				1 956	1 975
				1 956	1 975
Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
Régime Avantage CST				18	18
				18	18

Fiducie canadienne de bourses d'études

Parrainé par la

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8
1-877-333-7377

Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur

Consultants C.S.T. inc.
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Fiduciaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington Street West, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3

Auditeur

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

Banque

Banque Royale du Canada
Royal Bank Plaza
South Tower
200 Bay Street, 10^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à www.cst.org.

Au Québec, les régimes du Plan fiduciaire canadien de bourses d'études sont distribués par Consultants C.S.T. inc., cabinet de courtage en plans de bourses d'études.